# Sommaire


Le spectre de l'ultra de gauche.....2

A bas la rétention de sûreté!.....6

Halte à la terreur de l'État fasciste espagnol!.....9

Situation des prisonniers du PC p-m (Italie).....12

Amnistie pour les prisonniers basques!.....14

Forum de Beyrouth.....17

Liste non exhaustive des prisonniers politiques.....19

Solidarité Internationale.....20

Plate forme du Secours Rouge France.....23

Nous écrire
-Espagne:
-Madrid: Apdo. 15.220 MADRID - 28080
-Araba: Apdo. 3.205 VITORIA - 01080
-Pontevedra: Apdo. 3276 VIGO - 36080
-Córdoba: Apdo. 2125 CORDOBA - 14080
-Barcelona: Apdo. 9322 BARCELONA-08080
-León: Apdo. 173 PONFERRADA - 24400
-France: 21 ter, rue Voltaire, 75011 Paris
secoursrouge@free.fr
-Italie: socorrorojoitalia@hotmail.com



SECOURS ROUGE

# SECOURS ROUGE DE FRANCE

Libérons tous nos camarades! Janvier 2008


# Editorial

A bas l'État Policier! C'était un des slogans de Mai 68. il y a de cela 40 ans, mais il est toujours, sinon plus d'actualité.

Les années qui ont suivi ont été des années où se sont développées des luttes importantes. Des luttes dans les usines où la classe ouvrière prenait ses affaires en mains, contre le patronat mais aussi contre les appareils politiques et syndicaux réformistes de tout poil. Des années où l'on remportait des victoires tant sur le plan économique, sur le plan idéologique et politique.

La répression existait certes, mais n'avait pas atteint le degré et l'étendue dans les formes qu'elle atteint aujourd'hui.

Des formes multiples de contestation se développaient, émancipation de la femme, pour l'avortement, lutte des immigrés dans les usines, comités de lutte etc.

Le soutien aux prisonniers politiques par le Secours Rouge crée par des personnalités et les organisations d'extrême gauche pour le procès de Burgos. Des comités vont être créé sur tout le territoire et vont élargir leur activité en soutien aus luttes du peuple, en intervenant contre la répression des masses en lutte. Le Secours Rouge avait alors une très grande audience nationale.

La situation s'est dégradée depuis le milieu des années 70, les gouvernements de droite et de gauche se sont succédés, les crises économiques se sont succédées, s'approfondissant au cours des années, l'URSS, les ex-pays socialistes et la Chine sont passé avec armes et bagages dans le camp impérialiste, et les partis sensés défendre le peuple ont infléchi leurs positions, sont devenus comme la droite gérants du système, participant à sa restructuration économique, votant des lois d'encadrement de plus en plus contraignantes et répressives contre les jeunes, les couches populaires de notre pays.

Cette participation dans toutes les instances de l'Etat n'a comme résultat le renforcement du caractère policier de l'Etat, sa fascisation continue, que certains qualifient de fascisme rampant moderne. La classe dominante n'ayant pas encore besoin de la force brutale, n'ayant pas encore besoin d'interdire les partis et syndicats dans la mesure où ils acceptent de jouer le jeu des partenaires sociaux et de ne pas remettre en cause le système, l'extrême gauche officielle va dans le même sens et n'apporte que des solutions dans le cadre du système électoral.

La globalisation du système, sa restructuration à l'échelle mondiale provoque une crise sans précédent, crise bancaire, financière, qui s'étend à toute l'économie, frappant des centaines de millions à travers le monde. La révolte des étudiants et des masses populaires en Grèce, 3 ans après la révolte des banlieues en France, des révoltes de la faim dans les pays opprimés, montre que la révolte gronde, et que las classes dirigeantes de droite comme de gauche craignent la révolte des masses. C'est pourquoi elles vont continuer à renforcer l'appareil policier, mettre en place des lois scélérates comme la peine de sûreté (contre les militants libérables d'AD et Georges Ibrahim Abdallah, construire des prisons, poursuivre la chasse aux immigrés (Vincennes), réprimer tout mouvement de contestation, mener une politique de provocation contre des militants (Rouillan) taxer tout contestataire de terroriste (Tarnac), afin d'effrayer la population pour qu'elle accepte les réformes et les sacrifices, se soumette à l'intercession des partenaires sociaux au nom de l'unité nationale en cette période de crise au lieu de l'affronter en se révoltant.

La politique d'armement et de guerre aujourd'hui partielle avec le développement de la concurrence entre grandes puissances anciennes et émergentes peut aboutir à un conflit généralisé.

C'est contre cette politique, contre l'Etat policier, contre le fascisme rampant qui se renforce, que les organisations de soutien aux prisonniers politiques et au soutien aux luttes du peuple doivent faire front, soutenir les peuples en lutte contre les méfaits du système, contre le fascisme, le racisme, la réaction sous toutes ses formes.


imp. spé.

# Le spectre de « L'ultra gauche »

**Depuis bien longtemps on nous invente un « ennemi intérieur », le « péril rouge », « le sans papier », « la mouvance anarcho-autonome », le spectre de l'ultra gauche comme le nomme les masses médias bourgeois. Un personnage étrange vivant dans l'ombre, à l'affut du complot, ne souhaitant que la destruction de la France « d'en haut », celle qui permet à une minorité de la population d'accéder à toutes les commodités et au luxe du monde moderne pendant que la majorité de travailleurs exploités, de précaires, sans papiers vivent un enfer sur terre.**
**A ces injustices la bourgeoisie nous répond qu'il faut se taire, voir le peu d'acquis sociaux partir en fumée et ne pas broncher, la crise économique étant là pour tout justifier.**
**De cette manière, les lois anti terroristes, le fichage, l'arbitraire se sont renforcées et, durant cette période préparatoire où s'articule une société de plus en plus répressive, il est temps de s'unir et de lutter pour la liberté de tous nos camarades qui sont engagés dans la lutte de classe.**

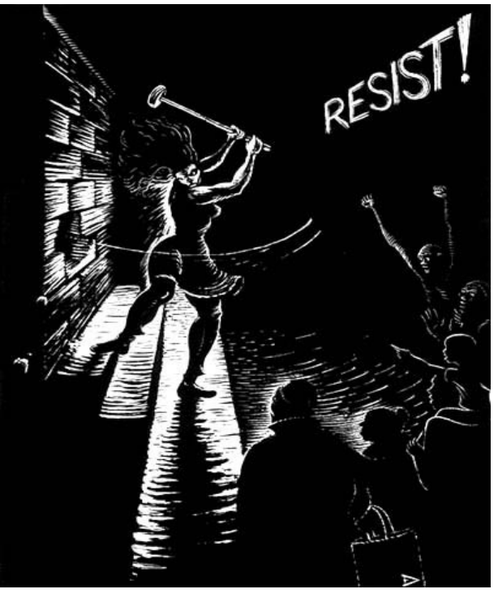


## Halte aux fichages politiques!

## A bas l'État Policier!

L'accentuation de la répression est de plus en plus prégnante dans cette société. Les moyens de contrôle se modernisent et se renforcent à grand pas afin de parer à toute attaque menaçant l'ordre bourgeois et son capitalisme ravageur. Surtout que si l'instabilité actuelle persiste à l'échelle de la finance internationale, les états réactionnaires ne manqueront pas de prendre les devants face à d'éventuelles révoltes sociales du à la faillite de tel ou tel institutions financières.
Evoquons simplement que l'origine historique de contrôler par l'établissement d'un fichier date comme par hasard de 1941… à partir de là des systèmes statistiques ont été mis rapidement en place pour identifier et surveiller les différents strates de la population. Mais ces données sur les habitudes du consommateur (futur INSEE) et son parcours de santé (futur numéro de sécurité sociale) sont marquées par le sceau de l'infamie

***Lois liberticides***
Loi Perben I
09/09/2002
Loi Sécurité Intérieure
18/03/2003
Loi Perben II
09/03/2004
Loi traitant de la Récidive 12/12/2005
Loi sur la Lutte contre le Terrorisme
20/03/2006
Loi sur l'Egalité des Chances
31/03/2006
Loi Prévention de la Délinquance
04/03/2007
Loi sur les Peines Planchers10/08/2007
Loi sur la Rétention de Sûreté 25/02/2008
Décret portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel : EDVIGE 27/06/2008
CRISTNA
EDVIRSP (Edvige 2.0
19/09/2008

puisqu'au même moment cela a permis de mieux réaliser le recensement des juifs (avec aussi à l'aide des fichiers de la préfecture de police de Paris d'avant guerre) avec les conséquences qu'on sait…
Si l'actualité sur ces moyens de surveillance s'est enfin médiatisé autour du fichier EDVIGE, cela ne doit abuser sur l'étendu des contrôles que tout état moderne qui se respecte met en place sous prétexte de sécurité. De plus notons qu'en ce qui concerne EDVIGE, ce projet reprend la structure du fichier (crée en 1991) de la police politique (RG) en l'élargissant considérablement son champs d'intervention. Et comme cet été est propice à l'innovation en matière d'espionnage les même RG ont fusionné (au 1er juillet) avec la DST sous le nom de DCRI (Direction centrale au renseignement intérieur). De répertorier ceux qui soi disant menacent l'ordre public ou qui ont un rôle significatif par leurs activités politiques ou syndicales est une vieille idée de la classe des possédants qui craint par dessus tout que des forces (issu de la « classe dangereuse ») s'organisent pour reprendre le fruit du labeur du prolétariat. Ne soyons pas dupes que la récente polémique sur EDVIGE car s'apparente moins à des luttes politiciennes qu'à une réelle volonté de faire cesser la surveillance étatique.
D'ailleurs pourquoi ferrailler contre ce fichier alors que d'autres existent sans que cela provoque de la moindre bronca médiatique car au même moment le fichier de la DST change pour prendre le nom de CRISTINA (encore un prénom féminin…). Dissimulé sous le vocable commode du « secret défense » (certains d'agents de la DCRI ont cette couverture en raison de leurs activités) ce fichier et les utilisations possibles sont complément occultes et laissent à penser à toutes sortes d'opérations barbouzes dont ce régime a le secret et l'expérience. Il suffit de revenir sur les turpitudes engendrées par l'affaire « Clearstream » et ses manipulations de fichiers à des fins personnels. Rappelons que le pouvoir politique avait également souhaité cette classification en ce qui concerne d'EDVIGE mais qu'a la suite de l'intervention de la CNIL il avait du reculer sur ce point précis. N'oublions évidement pas le fichier des empreintes génétiques FNAEG qui n'a cessé d'étendre là aussi son champs d'action depuis sa création en 1998 puisque la loi « Perben 2 » permet en 2003 de recourir à cette analyse contre des individus mises en causes dans des violences contres les biens et les personnes ; large interprétation permettant d'obliger sous peine de prison tout militant d'être ficher durant quarante ans en raison de ses luttes contres les injustices du capitalisme et l'arbitraire policier.
Enfin, l'honnête citoyen ne doit se faire d'illusions puisque ce pistage concerne l'ensemble de la population, un arsenal particulièrement sophistiqué s'est mis en place grâce aux progrès de l'informatique.

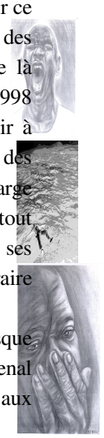



# PLATE FORME DU SECOURS ROUGE DE FRANCE

SECOURS ROUGE

**Préambule :**

Issu des premiers Secours Rouge né en 1922 qui luttèrent pour la liberté des combattants révolutionnaires emprisonnés, entre autres pour celle de Sacco et Vanzetti. Le Secours Rouge de France s'inscrit dans l'Histoire du mouvement communiste international de par sa ligne de classe et dans la continuité unitaire, de réunir anarchistes, communistes, anti impérialistes, de militants de la libération nationale et tous ceux qui de par leur pratique militante veulent lutter pour la liberté de tous les camarades emprisonnés.

L'actuel Secours Rouge s'est constitué en 1999 (sous le nom de Collectif pour un Secours Rouge), pour soutenir les militants révolutionnaires de classe et les anti impérialistes, inculpés et emprisonnés. Apres quatre ans d'expérience sur le terrain nous avons acquis une audience croissante et avons décidé franchir un saut qualificatif en nous appelant Secours Rouge de France.
Courant 2001 le SRF a décidé en raison de désaccords internes sur le fonctionnement de certains groupes partie prenante de la construction d'un Secours Rouge International de quitter la Commission en charge de cette construction.
Le SRF est néanmoins membre du processus dit de Bâle qui vise à trouver les moyens de résoudre les problématiques organisationnelles et méthodologiques afin qu'à terme pouvoir réintégrer la Commission et participer pleinement à la mise en place d'un Secours Rouge International.
Cependant et afin d'être force de proposition et de participation nous entendons d'abord construire une solide base militante et sympathisante en France. Les difficultés rencontrées dans l'expression de la solidarité nous amènent à concentrer toutes nos forces afin de permettre la mise en place d'un groupe crédible et solide.

**Principes** :

1° Le SRF défend tous les prisonniers révolutionnaires qu'ils soient communistes, anarchistes, anti impérialistes, de libération nationale et non repentie sans nécessairement être en complet accord avec leurs lignes politiques, leurs tactiques ou leurs stratégies ;

2° L'activité du SRF n'est de nature ni humanitaire ni caritative, mais politique. Elle a pour objectif de lier la résistance des camarades dans les prisons à celle qui se développe à l'extérieur avec les luttes de classe et des peuples opprimés ;

3° Le SRF ne se considère pas comme la seule structure apte à défendre les prisonniers révolutionnaires mais aura toujours l'ambition d'agir dans une perspective unitaire. Cependant, considérant la dispersion politique et matérielle des forces militantes, il ne prétend pas à être la seule structure de solidarité du pays et il collaborera sans difficulté avec des groupes de défense de prisonniers dont l'identité est conforme au premier point de notre plate forme ;

4° Le SRF entend donc développer la solidarité internationaliste et prolétarienne (syndicalistes, étudiants, progressistes et immigrés) face à toutes les formes de répression de classe. Ses activités seront centrées sur la France tant en ce qui concerne les prisonniers révolutionnaires qu'en ce qui concerne la répression pour faits de lutte de classe ou pour faits de solidarité internationaliste ;

5° Le SRF, membre du processus de Bâle, participe aux campagnes internationales de solidarité, s'emploie à développer une relation privilégiée avec les prisonnier/es révolutionnaires, communistes, anarchistes, antifascistes, anti-impérialistes signataires de la « Plate-forme du 19 juin 1999 », et veille à célébrer de la manière la plus retentissante possible la Journée internationale des prisonniers révolutionnaires et des peuples en lutte ;

6° Le SRF pourra s'engager dans des campagnes internationales autres que celles organisées dans le cadre proposé par la Commission pour un Secours Rouge International, dans la mesure où elles sont conforment aux principes exposés dans sa plate forme.

## Tous avec Ramiro!

Depuis le 23 février 2002, Mauricio Hernandez Norambuena prisonnier politique chilien est emprisonné au Brésil, pour la séquestration d'une des plus grande fortune de ce pays, Washington Olivetto. Il est condamné à 30 ans de prison.

Après de multiples interrogatoires sous la torture, il est depuis 7 ans en régime d'isolement carcéral, dans une prison de sécurité maximum faite pour casser «du dur ». Et depuis belle lurette, tout le monde sait qu'Ignacio Lula Da Silva n'est qu'un toutou de l'impérialisme yankee. Dans ces conditions pour le pouvoir, aucune peine ne serait être assez grande pour se venger à tout pris de Mauricio, protéger sa classe, redonner confiance au patronat et aux latifundistas.

Dans une société ultra capitaliste, 9 ème puissance économique qui n'a aucun avenir à offrir aux habitants des favelas, aux peuples originaires, aux paysans sans terre, aux esclaves, organiser la révolte devient une obligation morale. Mauricio, connu aussi comme « Ramiro » combattant infatigable à pris ce parti, comme il l'avait déjà fait depuis très longtemps en s'engageant très jeune dans la lutte anti fasciste pour le combat contre la dictature pinochétiste, pour construire une société socialiste.

Condamné au Chili à deux peines à perpétuité pour l'assassinat de l'idéologue de la dictature Jaime Guzman fervent admirateur de l'Opus Dei, professeur de droit à l'Université catholique de Santiago et conseillé de Pinochet et, pour la séquestration de Christian Edwards, de la famille du même nom propriétaire du journal fasciste « El Mercurio », financé par la CIA. Accusé d'être à l'origine de la tentative d'assassinat du tyran Pinochet en 1986 dans le cajon del Maipo. Il est syndiqué comme le dirigeant du FPMR (Front Patriotique Manuel Rodriguez), ce qui le rendrait coupable selon le pouvoir de toute action faite par ce parti armé entre les années 80 et 90, comme si Ramiro aurait assez de vies pour faire tout ça...

En 1996, il ne reste pas longtemps en prison de haute sécurité (le CAS de Santiago), il réussit à s'échapper avec 3 de ses camarades de ce qui devait être en principe la forteresse construite spécialement pour les prisonniers politiques. Ils laissent les couloirs aseptisés de la prison, les parloirs fraîchement peints, pour s'envoler en hélicoptère vers la liberté. Une évasion spectaculaire, qui envahit le CAS de cris de joie et de rage... « des camarades ont réussis à s'évader! »... une mutinerie de différents collectifs de prisonniers politique (Kamina Libre, Mapu-Lautaro,...) s'organise immédiatement en solidarité avec les évadés, ce qui aboutira à une politique de dispersion des prisonniers politiques dans tous les coins du Chili, en réponse à la honte que vient de subir l'État fasciste chilien.

Pour anecdote, une publicité qui vantait les mérites d'un somnifère, montrait des matons en train de dormir pendant qu'on entendait en bruit de fond un hélicoptère: elle fut retirée immédiatement, il faut dire que la bourgeoisie n'avait plus envie de rigoler.

Depuis, le gouvernement chilien fait tout son possible pour récupérer les évadés, comme c'est le cas pour Patricio Ortiz, actuellement réfugié en Suisse. A plusieurs reprises, la présidente actuelle Michele Bachelet a tout fait pour demander son extradition et bien que la bourgeoisie suisse reconnaisse le Chili comme un État de droit, son extradition a été refusé à maintes reprises car il n'existe pas les conditions minimum nécessaires requises pour un jugement et un traitement juste de l'accusé. Ce qui en dit long de comment son traité les prisonniers politiques dans ce pays au sud du rio grande.

Comme Secours Rouge, nous soutenons la campagne internationale actuelle qui se bat pour sortir de l'isolement carcéral à Mauricio Hernandez Norambuena. Vous pouvez soutenir Ramiro en diffusant l'information, en écrivant à Mauricio ou en créant des comités de soutiens locaux.

http://www.mauriciohernandeznorambuena.com/

**Ecrire à Mauricio:**
**Mauricio Hernández Norambuena**
**Penitenciaria Federal de Catanduvas.**
**Rodovia PR-471, kilómetro 15.**
**Zona Rural.**
**Catanduvas/PR. CEP 85.470-900**
**BRASIL**

Yo te quiero libre!
Nous voulons te voir libre!

Nos habitudes aliénantes de consommateur servent, pour des raisons commerciales, de monnaie d'échange pour mieux identifier qui nous sommes. C'est une arme redoutable pour cataloguer des millions de personnes. Et pourquoi s'arrêter en si bon chemin : passeport bio métriques, pass navigo et navigation internet et ses multiples possibilités de piratage de sa boite mail

Sans être paranoïaque, nous devons rester vigilants et surtout si nous sommes amenés à militer dans des organisations luttant contre ce système, pour lui toute menace est à surveiller. Mais quant l'injustice règne, le militant révolutionnaire doit combattre sans hésitation le capitalisme et ses complices.

Ces dispositions révèlent au grand jour l'horreur d'un système qui, depuis des années, pose les moyens technologiques d'une dictature totalitaire en construction et attend l'événement (attentat, guerre, émeutes) capable de plonger dans une peur panique une population anesthésiée de consommation et de télévision et qui appellera au secours une main de fer.

Jusqu'ici la manipulation sécuritaire fonctionnait tant bien que mal, on mettait le focus sur certaines populations désignées comme menaces par les gouvernements et leurs médias comme rodant autour de nous prêts à nous envahir ou à nous égorger, véritable caricature moyenâgeuse du révolutionnaire, de l'assassin, du voleur de poules. Le but étant de détourner l'attention des vrais fauteurs de violence : la barbarie de l'État capitaliste.

**"Construire et défendre la solidarité de classe internationale! Refouler leurs offensives!"**

## Soutien aux inculpés du CRA de Vincennes

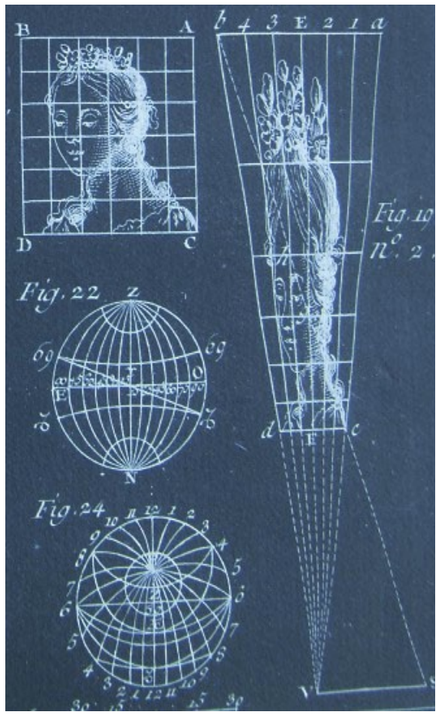

Le 22 juin 2008, le centre de rétention de Vincennes brûlait au lendemain de la mort d'un retenu , après 6 mois de lutte, de grèves de la faim, de violences policières et de manifestations.

Le soir même, les retenus sont transférés aux quatre coins de la France : Rouen-Oissel, Lille-Lesquin, Nîmes-Courbessac, Palaiseau, Mesnil-Amelot et Paris-Dépôt-Cité. Traités comme du bétail, certains sortiront le lendemain parcequ 'ils arrivaient au terme des 32 jours de rétention.

Débarqués au milieu de nulle part , sans leurs affaires, c'est la solidarité qui leur a permis de retrouver leurs proches.

Mais l'Etat s'acharne.

À ce jour, nous savons que 2 retenus ont été arrêtés le soir de l'incendie. L'un a été placé sous le statut de témoin assisté. L'autre mis en examen, a été remis en liberté sous contrôle judiciaire. Depuis il a été incarcéré à la suite d'un appel du parquet. Le 3 juillet 2008, 2 autres retenus ont été interpellés au centre de rétention de Oissel où ils avaient été transférés. Inculpés, l'un d'eux a été incarcéré, l'autre est sous mandat d'arrêt à la suite de l'appel du parquet sur sa libération. Le 7 juillet , au centre de rétention de Lesquin, un autre de Vincennes à été mis en examen et incarcéré dès le lendemain . Le 17 juillet , un ancien retenu a été interpellé à Paris et écroué. Ces six personnes sont poursuivies. Il y en a peut -être d'autres.

Les soutenir c'est être contre cette politique d'immigration, son idéologie et ses pratiques.

## Yvan Colonna et la Raison d'Etat

Malgré la démonstration du caractère exclusivement à charge de l´instruction et des pressions scandaleuses exercées par le pouvoir exécutif sur le pouvoir judiciaire.

Malgré l´absence totale de preuves ou d´indices matériels, et des dépositions de témoins oculaires de la scène du crime, qui innocentent Yvan Colonna, malgré les témoignages non démentis, établissant l´impossibilité matérielle qu´Yvan ait participé aux faits qui lui sont reprochés.

Malgré la mise à jour de pratiques policières dignes d´un État totalitaire (faux procès verbaux, pressions sur les témoins, détournement de procédures, disparition d´éléments de preuves favorables à l´accusé).

Malgré le fait que le doute doive profiter à l´accusé alors qu´il a été présent tout au long d´un procès émaillé de zones d´ombres et d´incertitudes.

Malgré le fait que la conviction intime du juge ne doive s´appliquer qu´en cas d´acquittement,

**YVAN COLONNA A ETE CONDAMNE A LA RECLUSION CRIMINELLE A PERPETUITE**

**par une justice solidaire du pouvoir politique au titre de la raison d´État et animée d´un esprit de vengeance.**

***Comité de soutien Yvan Colonna*:**
cristina.colonna@wanadoo.fr
colonna.s@wanadoo.fr

Près de 300 personnes, selon les organisateurs, 190 selon la police, ont manifesté hier devant le centre de rétention administrative (CRA) de Paris-Vincennes, au lendemain de la réouverture d'une partie de ses installations, pour réclamer notamment la fermeture des CRA.

L'un des deux bâtiments du Centre de rétention administratif (CRA) de Vincennes, incendiés le 22 juin lors de violents incidents déclenchés par des étrangers en situation irrégulière retenus a rouvert lundi.

Les manifestants, qui ont répondu à l'appel du collectif «Liberté sans retenue», se sont réunis derrière une banderole où était écrit «Liberté pour les inculpés de Vincennes» et ont scandé «mur par mur, pierre par pierre, nous détruirons les centres de rétention», ou encore «ni rafles, ni centres de rétention, régularisation de tous les sans-papiers».

De légers heurts ont éclaté en fin d'après-midi entre la police et les manifestants quand ces derniers se sont dirigés vers l'autoroute A4 pour bloquer la circulation, a témoigné Rodolphe Nettier, de SOS Soutien aux sans-papiers.

La préfecture de police de Paris a affirmé que le rassemblement s'était déroulé sans interpellation ni incident, évoquant seulement une brève tension lorsque des manifestants ont entravé la circulation sur l'autoroute.

«*Les cinq inculpés* (soupçonnés d'être à l'origine de l'incendie du CRA le 22 juin, NDLR) *sont un peu dans l'oubli. L'instruction est en cours et il y aura probablement d'autres inculpés car on cherche des boucs-émissaires*», a déclaré Laurent, membre de «Liberté sans retenue».

Avec la fermeture du CRA de Vincennes, *« il n'y avait pas assez de places et donc il y a eu moins de rafles et donc il y a eu moins de rafles cet été à Paris. Avec la réouverture du CRA, les refles ont repris depuis ce week end »*, a-t-il ajouté, en dénonçant « *la politique du chiffre* ».

« *On s'y attendait* (à la réouverture du CRA, ndlr), *Hortefeux ne va pas se décourager* », a déploré Jacques Capet militant de Gauche Révolutionnaire.

*« Suite aux provocations de Brice Hortefeux* (ministre de l'immigration, ndlr) *il est normal que la résistance s'organise. M. Hortefeux allume les mèches pour faire sauter la poudrière »* a dénoncé dans un communiqué SOS Soutien aux sans papiers.

D'une capacité de 280 places le CRA de Vincennes doit être remplacé par trois modules de 60 places chacun. Lors de l'incendie, les personnes retenues avaient été évacuées et une vingtaine d'entre elles avaient été légèrement blessées.

***Le Nord Littoral, 12-11-2008***

## Jeudi 4.12 : Fin du régime d'exception pour Georges Cipriani !

Après plus de 20 ans de prison, libérable déjà depuis 3 ans, Georges Cipriani déposait il y a plus d'un an une nouvelle demande de libération conditionnelle.

La décision aurait dû lui être signifiée dans les six mois, soit au plus tard en mai dernier, mais la loi Dati sur la rétention de sûreté lui fut appliquée rétroactivement, avant même la publication des décrets d'application d'une loi adoptée dans la précipitation. Ainsi, en juin-juillet, il a été placé pendant six semaines au Centre national d'observation de Fresnes et soumis aux examens multiples d'« experts »prétendant juger de « sa dangerosité ».

La Commission pluridisciplinaire des mesures de sûreté avait soi-disant deux mois pour rendre son rapport. Son dossier aurait dû être examiné le 5 septembre ; il ne l'a pas été. Ne doutant pas de sa toute-puissance, le pouvoir en place n'hésite pas à bloquer ou à retarder illégalement la procédure et Georges Cipriani ne sait toujours pas quelle sera la date de l'audience.

Les effets de la vengeance d'État vont à l'encontre de l'esprit de la loi, en fragilisant les projets de réinsertion des prisonniers : le logement trouvé par Georges Cipriani est-il toujours disponible?; l'employeur qui était prêt à l'embaucher l'est-il encore plus d'un an après que le dosssier a été monté?

En attendant, Georges Cipriani aura quand même passé une année de plus Régis Schleicher se trouve dans la même situation, après, lui, plus de 25 ans de prison!

Liberté pour Georges Cipriani, pour Régis Schleicher, et pour Jean-Marc Rouillan et Georges Ibrahim Abdallah!

***Collectif "Ne laissons pas faire !"***

## Attention! En France comme en Belgique, la police et l'État.. Tarnac

A l'aube du 11 novembre dernier, 150 policiers cagoulés ont encerclé le village de Tarnac (350 habitants) en Corrèze, au centre de la France.

A leur suite, une brigade de la police scientifique, des chiens renifleurs d'explosifs, un hélicoptère et une nuée de journalistes.

Dès ce moment, la police s'introduit dans tous les foyers français par le biais du petit écran.

L'opération conduit à l'inculpation de neuf individus suspectés de faire partie d'une « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste ». Les inculpés encourent jusqu'à vingt années de prison. L'Etat ciblerait une «nébuleuse anarcho-autonome » qui serait à l'origine de sabotages de caténaires provoquant des retards sur le réseau TGV. Cette "mouvance" serait également responsable de différents faits de violence lors de manifestations politiques.

Pourtant, progressivement, l'affaire se dégonfle. Même si deux personnes sont toujours maintenues en détention, il semblerait bien que la police ait monté un dossier invisible compilant des preuves invisibles à l'encontre de contestataires!

http://www.lemonde.fr/societe/article/2008/11/20/sabotages-a-la-sncf-les-neuf-de-tarnac_1120974_322

En France comme ailleurs, des comités de soutien aux inculpés de Tarnac voient le jour. En Belgique aussi, de nombreuses personnes se manifestent, entendent agir et espèrent promouvoir, par leur soutien aux « 9 de Tarnac », la liberté d'exprimer un point de vue contestataire et de s'organiser pour le propager efficacement.

http://www.soutien11novembre.org/

Cependant, la solidarité internationale qui se développe est à son tour criminalisée. Dès le lendemain de sa fondation, le comité de soutien bruxellois a ainsi subi des pressions policières inacceptables.

http://www.cemab.be/news/2008/11/6238.php

Comme dans le cas de Bahar Kimyongür et de ses camarades dont le procès reprend le 7 janvier prochain ou pour Wahoub Fayoumi et les sympathisants du Secours Rouge inquiétés dans le but de créer, comme en France aujourd'hui, un climat de peur, ces situations sont rendues possibles par le développement et l'utilisation de lois «antiterroristes». Ces législations liberticides, qui font passer des militants politiques pour des criminels, doivent être abrogé!

http://www.lesoir.be/forum/cartes_blanches/carte-blanche-la-fabrique-du-2008-12-05-670594.shtml

***CLEA, 11 Décembre 2008***

## Rendez-vous anti-répression en Belgique :

-Bruxelles 7 janvier : Première audience du nouveau procès contre Bahar, Kaya, Musa et Sükriye aura lieu à la Cour d'Appel de Bruxelles. L'audience se déroulera dans la salle 0.23 et commencera à 9h - Rassemblement dès 8h30 sur les marches du palais.

-Bruxelles 7 janvier : Réunion du comité de soutien aux inculpés de Tarnac aura lieu à 20h, à la Maison de la Paix, 35 rue Van Elewijck.

-Liège 16 janvier : Soirée de solidarité avec les inculpés de Tarnac au Centre social “La Chauve-Souris”.
2 € l’entrée. Avec Pierre Normal et Bruno Coeurvert, JB, Caniche Noir, Diamant "T", Athome et Atka. Info, littérature et discussions durant toute la nuit . 62 rue Chauve-Souris à Liège.

-Bruxelles 23 janvier : Soirée de solidarité avec les inculpés du Secours rouge, à 19 H, au Garcia Lorca
(47 rue des Foulons, 1000 Bxl, métro anneessens). Concert de Joystix (ska) + repas = 10 euros.

**Pour soutenir Les inculpés du 5 juin du Secours Rouge / APAPC**

Compte de solidarité "5 juin" : (frais de justice et avocats) : 083-9777055-40
Code IBAN : BE02 08397770 5540 _ _ _ _ Code BIC : GKCCBEBB

Contact email : srapapc@gmail.com

# Solidarité Internationale

## Condamnation des massacres commis dans les prisons en décembre 2000

A Izmir, Ankara,Istanbul, Dersim et de nombreuses villes se sont déroulées des manifestations de protestation contre les massacres commis simultanément dans 20 prisons le 19 décembre 2000. Les manifestants ont exigé que les responsables de ces massacres soient jugés.

A Ankara, l'ESP (Plate-forme Socialiste des Opprimés), le magazine Alinteri, le DHP (Plate-forme des Droits Démocratiques), le DSP (Parti de Gauche Démocratique) et le magazine Partizan ont organisé une manifestation devant la prison de type F de Sincan et ont fait la déclaration suivante : « Les prisonniers ont une fois encore inscrit le manifeste de la résistance et de la détermination révolutionnaires sur les murs des prisons. L'Etat n'a réussi à enfermer les révolutionnaires dans les prisons de type F que par le massacre. Ses desseins d'en finir avec la revendication de l'identité révolutionnaire ont été annihilés par la résistance révolutionnaire qui n'a fait qu'enfler à partir de ce moment ». Après cette action, la IDH (Association pour les Droits Humains) a mené une action au même endroit.

A Izmir, des avocats affiliés au CHD ont manifesté devant la prison de type F de Kiriklar et y ont déposé des œillets rouges. Les juristes ont signalé que les attaques dirigées contre les prisonniers révolutionnaires se sont multipliées dernièrement et ils ont exigé une procédure juridique contre cette situation. Les familles des prisonniers affiliés à TAYAD (Association de Solidarité des Familles des Prisonniers) ont organisé une autre protestation devant la prison de Buca qui est une des prisons où ont eu lieu les massacres.

A Istanbul, le lieu des manifestations est la prison de Bayrampasa, prison où a eu lieu le massacre le plus sanglant.

Lors de ces manifestations, les slogans criés sur place étaient : « Vive notre résistance du 19 décembre », « Les martyrs de la révolution sont immortels » et « Vive la solidarité révolutionnaire »

Le 19 décembre 2000, la dictature fasciste a massacré 28 prisonniers révolutionnaires et en a blessé des dizaines d'autres lors d'une opération simultanée pour faire entrer de force des prisonniers dans les prisons de type F . Le massacre a été perpétré avec une incroyable violence et il avait pour objectif de répandre un climat de peur et de désespoir dans la société tout entière. En réaction à ce massacre, les prisonniers révolutionnaires se sont engagés dans une grève de la faim jusqu'à la mort. Cette grève a grandement mis à mal les plans gouvernementaux. La tradition d'insoumission et de résistance ne s'est pas démentie dans les prisons de type F. L'héroïque grève de la faim a été une grande victoire idéologique. 133 prisonniers révolutionnaires ont succombé lors du massacre du 19 décembre et lors de la grève de la faim qui a suivi.

## Le salut des prisonniers révolutionnaires turcs à la résistance en Grèce

*Les prisonniers révolutionnaires des prisons de type F à Tekiedag N°1 saluent la résistance du peuple grec en réaction à l'assassinat d'un des siens par la police. Cette résistance a gagné tout le pays. Ci-dessous dans son intégralité le texte de la déclaration des prisonniers appartenant au MLCP, DHKP-C, Mouvement de Résistance, MKP, TIKB, TKEP/L et TKP/ML.*

Les travailleurs grecs se sont soulevés depuis le 6 décembre après l'assassinat d'Alexis Gregopoulos, 15 ans, tombé sous les balles de la police grecque. La réaction du peuple grec a été de se dresser et de déclencher la révolte. Les universités ont été occupées, les rues se sont embrasées dans l'ardeur de cette puissante protestation. Les ouvriers et travailleurs grecs ont soutenu le mouvement par des grèves qui ont gagné non seulement le pays tout entier mais ont même débordé au-delà des frontière avec des réactions dans de nombreux pays d'Europe.

Le gouvernement grec a reculé face au mouvement. Le pouvoir a eu peur que le mouvement ne s'étende, ne se renforce et même parvienne à le détruire. Il s'est révélé son impuissance face aux manifestants qui embrasaient les rues dans tout le pays en effervescence. Le peuple grec, dans sa colère contre le système et dans le contexte de la crise économique et politique, ne s'est pas contenté d'exiger des comptes pour le meurtre de l'adolescent par la police, mais il a transformé cette colère en mouvement de résistance et en révolte.

La crise générale du capitalisme a livré les ouvriers et travailleurs du monde aux griffes du chômage, de la faim et de la mort. La révolte révolutionnaire du peuple grec a une fois de plus démontré que les ouvriers et travailleurs ne sont pas impuissants face à l'exploitation et l'oppression. Ce que doivent faire les ouvriers et travailleurs turcs et kurdes opprimés et exploités face aux problèmes économiques et politiques, c'est exprimer leur solidarité avec les ouvriers et travailleurs grecs, s'organiser et combattre pour la révolution et le socialisme. La seule façon d'échapper à ce système d'oppression et d'exploitation est la révolution et la prise du pouvoir pour le socialisme.

Comme les prisonniers révolutionnaires de la prison de type F de Tekirdag N°1 nous saluons la glorieuse résistance du peuple grec et proclamons que son combat est le nôtre.

TKP Parti Communiste de Turquie
MKP Parti Communiste Maoïste
TIKB Ligue Communiste Révolutionnaire de Turquie.
TKEP/L Parti Communiste des Travailleurs de Turquie /léniniste
TKP/ML Parti Communiste de Turquie /Marxiste-Léniniste

**Vive la résistance du peuple grec !**
**Vive la révolution et le socialisme !**
**Vive l'internationalisme prolétarien !**





## Tarnac et l'arbitraire des lois anti terroristes en France

Le 11 novembre, 10 personnes ont été détenu durant une opération anti terroriste, accusées de saboter des caténaires de la SNCF.

Les journaux bourgeois, les politiciens de tout poil et chacals en tout genre se sont empressés de dénoncer un imaginaire mouvement "anarcho-autonome" (cf: par exemple des déclarations aussi abjectes que celles faites par Olivier Besancenot, les syndicats SUD et la CFDT à la veille de l'arrestation des inculpés). Une idée qui fermentait depuis un certain temps dans le cerveau "irrigué" de Mme Aliot-Marie, ministre de la terreur. Un membre important de son cabinet confirme que «la ministre de l'Intérieur a très tôt fait l'analyse suivante : La quasi-disparition du parti communiste, les états d'âmes du parti socialiste et les faiblesses de la LCR ont ouvert un espace de contestation qui n'est plus encadré par un parti démocratique. Dans ce contexte, des mouvements peuvent développer des contestations allant bien au-delà de la rhétorique. Aussi, a-t-elle demandé à la DST de travailler sur ce nouveau phénomène.»

Des 10 détenus de Tarnac, 5 ont été laissé en liberté avec des charges à leur encontre, les 5 autres sont restés en prison préventive. Par la suite 3 sont sortis et à l'heure actuelle, il ne reste que Julien Coupat.

Sous ce même prétexte « d'association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste » trois camarades se sont vus emprisonnés durant plus de trois mois, accusés de tentative d'incendie d'une dépanneuse de la police à Paris, en mai 2007, dans le cadre des expressions de colère qui ont accompagnés les dernières élections présidentielles.

Depuis leurs créations en 1986, les lois anti terroristes françaises se basent sur le concept de neutralisation judiciaire préventive, c'est-à-dire que l'État prétend stopper toute action présumée terroriste avant son exécution . La présomption d'innocence n'a ici aucun sens et, c'est à l'accusé de fournir les preuves nécessaires qui l'innocente.

C'est en ce sens, un cadre juridique d'exception, fait par des juges et des lois d'exceptions, le règne de l'arbitraire. Comme disent « les Guignols de l'info », dans le cas de Tarnac, il s'agit « d'une cellule invisible, d' écoutes invisibles et de preuves invisibles »,et pendant ce temps des gens continuent à croupir en prison.

## Respect du droit d'expression !
## Liberté pour J.-M. Rouillan !

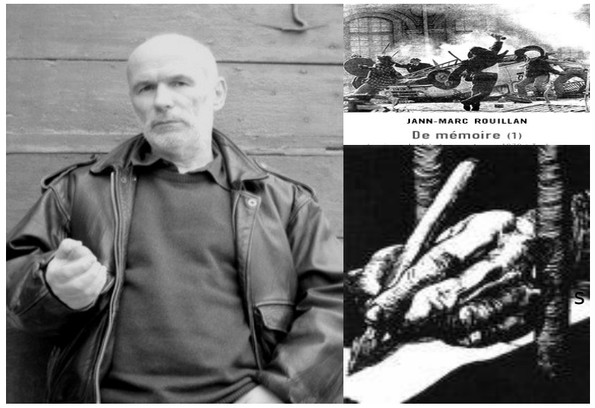


Le 4 décembre, la chambre de l'application des peines de la cour d'appel de Paris, conformément aux réquisitions du parquet général, a refusé d'annuler la révocation de la mesure de semi-liberté de Jean-Marc Rouillan, décidée en première instance le 16 octobre.

Ce régime de semi-liberté qui lui était appliqué depuis une année – après vingt et un ans de prison – devait déboucher le 17 décembre sur sa libération conditionnelle. Mais depuis deux mois, Jean-Marc Rouillan est de nouveau incarcéré à temps plein.

L'arrêt rendu par les juges est particulièrement spécieux: la Cour reconnaît en effet que l'entretien paru dans L'Express du 2 octobre "ne concerne qu'en toute petite partie les faits qu'il ne peut pas évoquer »

et que, dans les passages incriminés, Jean-Marc Rouillan a seulement commenté cette interdiction de parler, elle estime cependant qu'il est coupable d'avoir "exprimé une opinion", "fût-ce avec ambiguïté", du fait que ces propos "ont été perçus clairement par les familles des victimes". Le 16 octobre, Jean-Marc Rouillan avait une fois de plus été l'objet d'une décision d'exception rendue par une justice d'exception, par "la dernière création de la justice antiterroriste : le juge d'application des peines antiterroriste" (communiqué du Syndicat de la magistrature du 27 novembre.

L'État prétend interdire à Jean-Marc Rouillan de s'exprimer publiquement et de s'engager dans un parti politique légal. Mais, au-delà de Jean-Marc Rouillan, c'est une attaque contre le droit de libre expression de chacun, une atteinte aux libertés fondamentales

Depuis plus de vingt ans, en France, comme en Europe et dans toutes les "démocraties", les lois répressives se multiplient et le droit pénal se durcit. De la Loi sur la sécurité quotidienne, adoptée par la gauche plurielle, à la Loi sur la rétention de sûreté, votée par la droite sarkozyste, en passant par le fichage ADN ou la chasse aux étrangers, l'idéologie du tout-sécuritaire et le prétexte de la lutte antiterroriste visent à criminaliser les opposants aux politiques réactionnaires et de régression sociale.

Alors qu'une crise aux effets déjà destructeurs s'est installée, la classe dominante entend contrôler toute contestation, casser toute résistance, réprimer toute révolte des exploités.

**Nous demandons la libération de Jean-Marc Rouillan, comme nous continuons à demander celles de Georges Cipriani, de Régis Schleicher, de Georges Ibrahim Abdallah.**

# A bas la rétention de sûreté!

**En France comme dans de nombreux pays européens, le capitalisme accélère la mise en place d'un système d'exploitation et d'oppression contre les prolétaires et les chômeurs.**
**Le cadre politique permet à la démocratie bourgeoise d'imposer par la force ses valeurs réactionnaires et ses contraintes répressives aux masses laborieuses mais aussi à tous ceux qui refusent de se mouler dans ce carcan social.**
**A la moindre forme de résistance et encore moins d'attaque, la répression s'abat sous des formes multiples: licenciements pour des syndicalistes, terreur policière dans les quartiers populaires et menace d'être expulser au pays si le travailleur étranger ne supporte plus d'être traité comme un esclave par le travail.**
**Même la célébration du 1er mai devient insupportable à des régimes soi disant démocratiques comme en Turquie où des travailleurs et des étudiants ont été sauvagement agressé par les forces de l'ordre bourgeois**

Plus insidieusement, des moyens de contrôle et d'espionnage se développent afin de mieux surveiller les militants engagés dans la contestation sociale et politique, de même que les personnes libérés de prison après une condamnation pénale sont inscrites au Fichier national automatisé des empreintes génétiques depuis les lois "sécurité intérieure" et "Perben II". Les systèmes électroniques permettent de pister n'importe qui présente un danger pour le pouvoir.

Plus fort encore est la volonté de l'appareil politico-judiciare d'anéantir le militant révolutionnaire armée. En plus d'accomplir une longue peine dépassant largement la période de sûreté sous prétexte de non repentance et d'insoumission au monde pénitencier, une nouvelle forme de sanction est récemment apparue afin que officiellement d'éviter la récidive par l'évaluation de sa dangerosité. La loi du 25 février 2008 relative à la rétention de sûreté et à l'irresponsabilité pénale pour cause de trouble mental instaure une décision administrative infligée au condamné ayant achevé sa peine privative de liberté ou faisant une demande de libération conditionnelle. Des garanties sont paraient-t-ils prévues grâce à la création d'une commission pluridisciplinaire des mesures de sûreté (réunissant magistrats, avocats, psychologues) en charge d'expertiser le cas après expertise psychiatrique, et de rendre un avis motivé puis d'un nouvel examen fait par une juridiction régionale de rétention de la sûreté qui décidera d'une rétention de sûreté pour une durée d'un an renouvelable indéfiniment avec possibilité d'appel devant une juridiction nationale de type similaire. Le détenu sera alors retenu dans un centre fermé intitulé "centre socio-medico-judicaire" durant six semaines pour la durée de réexamen de sa situation.

**Mais comment un magistrat pourra réfuter un avis d'un psychiatre sur la dangerosité d'une personne alors que la dangerosité pénale est différente de celle d'ordre psychiatrique ?**

*Manifestation contre la Rétention de sûreté face à la prison de Fresnes où se trouve le CNO*

De plus la juridiction de jugement devra prévoir lors de sa condamnation sur des faits antérieurs à la promulgation de la loi le recours à ce dispositif de nature bancale puisque composé d'une structure administrative et d'une juridiction judiciaire
En fait le risque existe que les dérives constatées dans la détention provisoire déteignent sur la rétention de sûreté. C'est-à;-dire que le détenu risque de rester abusivement en détention.

La rétention de sûreté vise trois types de situations:

Le détenu condamné à au moins quinze de réclusion criminelle. Ici la commission pluridisciplinaire des mesures de sûreté doit examiner la demande de placement un an avant la date prévue pour la libération.

Le détenu condamné à la réclusion criminelle à perpétuité et demandant une libération conditionnelle au bout de dix huit ans minimum.

Le détenu déjà à au moins quinze de réclusion criminelle pour crime grave et faisant l'objet d'une surveillance de sûreté; (placement sous surveillance électronique mobile par exemple) après sa remise en liberté. En cas d'infraction à ce dispositif, l'individu est placé immédiatement en rétention de sûreté.

Le prisonnier politique est évidement concerné par ces trois situations puisque sa situation sera réexaminer si sa "particulière dangerosité caractérisé par une probabilité très élevée de récidive" est établit pour décider de lui infliger cette mesure extra judiciaire
A titre de comparaison, l'exemple russe est le plus proche puisque cela permet de mettre à l'écart des individus dangereux socialement ou politiquement.
Georges Abdallah (24 ans de prison), Georges Cipriani (21 ans de prison) et Régis Schleicher (25 ans de prison) sont directement



# Liste non exhaustive des prisonniers politiques en France

Georges Ibrahim Abdallah - n° d'écrou 2117, CP Lannemezan, 204 rue des Saligues, BP 70166, 65307 Lannemezan Cedex, Jean-Marc Rouillan -147575, CP Marseille, 230 chemin de Morgiou, 13404 Marseille cedex 20, Julien Coupat – n° 290173 Maison d'arrêt de la Santé 42, Rue de la Santé 75674 PARIS CEDEX

**Prisonniers d'Action Directe**

Georges Cipriani - 5250, MC Ensisheim, 49 rue de la 1ère armée, 68190 Ensisheim, Nathalie Ménigon -En liberté conditionnelle-, Régis Schleicher - 10286 CP Clairvaux, 10310 Ville-sous-la-Ferté

**Prisonniers Politiques turques**

Erdogan CakirN° 289707/div 1 / 46 - 42, Rue de la Santé 75674 PARIS CEDEX, Ilker Alcan N° 367 643 D4 Maison d'Arrêt de Fleury-Merogis 7, Avenue des Peupliers 91705 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS, Sefik Sarikaya N° 289706 Cellule 1/107 Maison d'Arrêt de la Santé 42, Rue de la Santé 75014 PARIS, FranceVeli Yati Maison de la Santé A Bloc 234

**Prisonniers Politiques Basques**

AVIGNON PONTET - Arzalluz Goñi, Asier (7 527 G ) BAPAUME - Orkolaga Etxaniz, Miren Aintzane (4 085) BOIS D'ARCY - Fernandez Iradi, Ibon (70 493), Garate Galarza, Enrike (71 315), Iparragirre Galarraga, Iker (72 281), Iriondo Yarza, Aitzol (74 735), Saavedra Martinez, Alberto (67 294) BORDEAUX-GRADIGNAN- Alcantarilla Mozota, Peio (61 041), Eizagirre Uranga, Julen (61 581), Esparza Luri, Iñaki (66 379), Sagarzazu Gaztelumendi, Ramon (59579), Aramendi Landa, Marian (61 580), Gimon, Lorentxa (66 380) CHÂTEAUROUX (CP) - Negrete Ortega, Mikel (6 960), Saint Pee, Jean Marie (6 995), Zubiaga Bravo, Manex (7 540) CLAIRVAUX - Figal Arranz, Agustin (10 249), Kortazar Garcia, Aitor (10 320), Otxoantesana Badiola, Jon Aingeru (10 089) DRAGUIGNAN - Lopez Anta, Angel (22 146), Saez Totorikaguena, Gabriel (22 066) FLEURY MEROGIS - Aginako Etxenagusia, Asier (331 355 U-D1), Agirre Goñi, Ekaitz (359 054 B D3), Alkalde Etxeandia, Gotzon (347 264 M-D5), Almandoz Erbiti, Mikel (348 629 VD3), Aranibar Almandoz, Joseba (359 055 C D5), Arozena Eizagirre, Haimar (355 661P-D5), Astiz Arangoa, Ugaitz (369 790 W D3), Bengoa Lpz de Armentia, Asier (366 959 U D5), Berasategi Eskudero, Ismael (369 861 X D1), Bilbao Aresti, Eneko (353 998 F D5), Campo Barandiaran, J Luis (369 860 X D3), Cardaño Reoyo, Aingeru (359 053 A D1), Estevez Paz, Juan Carlos (331 354 T-D3), Garcia Gonzalez, Juan (359 242 F D3), Igartua Etxebarria, Igor (358 542V D1), Karasatorre Aldaz, Juan Ramon (350 749 Z D3), Lopez de Lacalle Gauna, Alberto (366 502 X D1), Lopez Peña, Xabier (366 077 K D1), Lorente Bilbao, Aitor (360 507F D3), Otegi Unanue, Mikel (344 088 D1), Palacios Aldai, Gorka (325 327 SD1), Rubenach Roiz, Jon (326 926 ED5), Salaberria Sansinea, Jon (366 076 J D3), Sansebastian, Beñat (355 143 A D1), Soria Valderrama, Inocencio (369 709 H D5), Suberbiola Zumalde, Igor (366 075 H D5), Zabalo Bilbao, Armando (331 357W-D5), Zeberio Aierbe, Josetxo (329 423U-D3), Aramendi Jaunarena, Alaitz (360 225 Z 4E), Areitio Azpiri, Alaitz (358 367E 6E) + Eihar umea, Bernadó Bonada, Marina (353 922 Y 6E), Beyrie, Lorentxa (339 586 4E), Coello Onaindia, Aitziber (331 358 X 6E), Comes Arranbillet, Olga (367 529 P 6E), Cornago Arnaez, Galder (359 557 Y 6E), Chivite Berango, Mercedes (329 018 D 4E), Etxebarria Simarro, Leire (353 837 F 4E), Gallastegi Sodupe, Lexuri (36 284 Q 4E), Garcia Montero, Ainhoa (355 084M 4E), Ozaeta Mendikute, Ainhoa (366 074 G 6E), Somoza Chamizo. Lorena (339 546 6E) FRESNES - Abad Urkijo, Patxi (911 846 D2), Albisu Iriarte, Mikel (929 159 D3), Elizegi Erbiti, Iñigo (913 228 D2), Ezeiza Aierra, Asier (D3), Gainza Salinas, Urtzi (923 022 D2), Garro Perez, Zigor (928 123 D2), Gonzalez Gonzalez, Jon (912 051 D2), Iruretagoiena Lanz, Luis (933 266-D3), Mendizabal Mujika, Ekain (928 122 D3), Merodio Larraona, Zigor (925 110 D1), Olza Puñal, Mikel (940 707 D1), Rodriguez Aretxabaleta, Liher (932 189 D2), Salsamendi Abad, Zorion (935 755 D1), Troitiño Ciria, Jon Joseba (920 169 D1-143), Aranalde Ijurko, Maite (918 269), Gil de San Vicente Gurrutxaga,Kizkitza (925 109), Iparragirre Genetxea, Marixol (929 121), Lopez Zurutuza, Leire (940 789), Mendizabal Mujika, Idoia (921 125), Zaldua Iriberri, Miren Itxaso (936 417) JOUX LA VILLE - Castillo Alarcon, Abelardo (9252), Heredia de Elu, Iker (9135) LA SANTE - Aspiazu Rubina, Garikoitz (290 191), Garcia Justo, Aitor (280 234 D1), Gutierrez Elordui, Borja (289 244 bloc A), Letona Biteri, Igor (290 244), Lopez de Bergara Astola, Iñaki (282 995 D2), Maiza Artola, Jan Cruz (288 704 J Bloc A), Mendizabal Cubas, Iker (288 666 D1), Preciado Izarra, Jon Kepa (282 097 D2), Sagarzazu Gomez, Candido (280 723 D1 214), Subijana Izquierdo, Juan Carlos (289 968-D1-123), Ugartemendia Isasa, Manu (285 039 D2), Uzkudun Lizaur, Mikel (281 461 D2) LANNEMEZAN - Agerre, Didier (1 993), Aranburu, Frederic (1 594), Lete Alberdi, Jose Ramon (2 030) MEAUX-CHAUCONIN-NEUFMONTIERS - Beristain Gutierrez, Iker (5 246), Goitia Abadia, Oier (4 744), Zubizarreta Lizundia, Urtzi (1187 MAD), MOULINS-YZEURE KONDENATUAK (M.C) - Bienzobas Arretxe, Jon (12 241), Geresta Azurmendi, Ander (10 258), Illarramendi Zabaleta, Mikel (12 702), Oiarzabal Txapartegi, Asier (11 927) MURET CD - Etxeberria Jauregi, Xabier (8283), Parot, Ion (8613), Rego Sebastian, Iñaki (8739), MURET-SEYSSES - Murillo Zubiri, Esteban (12 493 E), NANTERRE - Agirre Garcia, Harriet (25 379), Aranguren Urroz, Asier (28 447), Barandalla Goñi, Oihan (28 894), Elorrieta Sanz, Ibon (22 291), OSNY - Arietaleaniz Telleria, Iñaki (42 305), Gisasola Olaeta, Arnaltz (42 130), Iurrebaso Atutxa, Jon (44 136), Martinez Bergara, Fermin (42 956), Segurola Kerejeta, Joseba (42 769), Suarez Ugarte, Kepa (44 137), Zarrabeitia Salterain, Eneko (46 553) PERPIGNAN - Aizpurua Aizpuru, Joxe Domingo (28 741), POISSY - Gogorza Otaegi, Aitzol (11 165), Segurola Maioz, Patxi (11 410), Vicario Setien, Gregorio (11 498), RENNES - Alberdi Zubirrementeria, Ane Miren (6 994), Perurena Pascual, Argi (6 411), SAINT MARTIN DE RE - Esnal, Jakes (14 207), Otegi Arrugaeta, Josetxo (14 041), Saez de Egilaz Murgiondo,Carlos (14 231) SAINT MAUR - Atxurra Egurrola, Julen (4 116), Guimon, Patxiku (3 931), Ilundain Iriarte, Alberto (4 262) SALON DE PROVENCE - Altuna Ijurko, Haimar (9 078 T), Ginea Sagasti, Josu (8 176) TARASCON - Kintana Zorrozua, Asier (8 934), Martin Hernando, Txus (7 807), Saenz Olarra, Balbino (8 410) TARBES - Arano Urbiola, Jose Ramon (10 256), TOULON - Lizarribar Lasarte, Jon (5 502), Orbe Sevillano, Zigor (5 902R), VAL DE REUIL - Agirrebarrena Beldarrain, Aitor (5884-D2 G305), Esparza Ortega, Joseba (6300), VERSAILLES - Juarros Ruiz de Gordejuela,Maite (9 532), Sanchez Iturregi, Saioa (10 070), VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE - Eskisabel Urtuzaga, Peio (15 647), Vallejo Franco, Iñigo (17 439), VILLENEUVE LES MAGUELONNE - Gonzalez Bilbatua, Oier (30 759), Santesteban Goikoetxea, Iñaki (29 644 A1-114) VILLEPINTE - Artetxe Rodriguez, Aitor (21 524), Garmendia Lakuntza, Alberto (15 274), Larrañaga Altuna, Mikel (15 754), Mujika Andonegi, Ander (19 015), Ripoll Estarta, Iñigo (20 544)

*(suite de la page 13)* dans cette région du monde qui a initié un des plus grandes massacre néo colonial, en plus d'être l'initiateur du travail de déstabilisation et occupation du Moyen Orient avec l'appuie des puissances impérialistes. Il faut se rappeler que cette année est le 70 ème anniversaire de l'occupation de la Palestine contre laquelle se sont battus nos camarades emprisonnés et contre laquelle ils continuent de se battre encore aujourd'hui.

Dessin des prisonniers révolutionnaires péruviens du PCP Prison de Lurigancho

Le procès débute sans Massimiliano et Vincenzo qui sont retiré de la salle, sont renvoyés uniquement Andrea et Bruno à la cage, il y a davantage de camarades en arrêt domiciliaire présents comme observateurs du contre examen fait au collaborateur de l'Etat, Rossin. L'avocat Giannangeli débute les débats car il veut des explications sur les perpétuelles réticences et changements de versions en particulier en ce qui concerne les accusations faites contre les camarades Massimiliano Toschi et Andrea Scantamburlo.

L'infâme dira qu'après avoir lu les lourdes accusations qui se retournaient contre les camarades, il vallait mieux les nommer mais, qu'à la fin il avait essayé de les défendre. De manière spontanée surgit une question de l'avocat: " vous vouliez les défendre en affirmant, au contraire, avoir reconnu Massimiliano Toschi durant les soi-disantes essais de tires, en lançant ainsi une des plus graves accusations. Peut être que la seule personne vous voulez défendre c'est vous même? "

Il lui a été aussi rappelé, que le jour de l'arrestation il y avait dans la maison un pistolet, une centaine de projectiles de différents calibres, des livres faisants références aux armes et des habits militaires sur lesquels seul fut trouvé son ADN. Là aussi, on assiste à un revirment de ses déclarations, “une amnésie soudaine”, les contraditions ne font pas défaut et, Boccassini, chaque fois que “son” Valentino est en difficulté ou quand l'avocat évoque des thèmes sensibles, il ne manque pas de faire opposition. Il affirme, par exemple, avoir entre ses mains seulement l'acte de mesure de protection, mais un avocat lui rappele qu'il a cité auparavant d'autres actes. Il nie recevoir de l'argent de l'Etat mais alors, comment fait il pour vivre au jour le jour et maintenir sa mère si il ne travaille même pas.

Les imprécations du Procureur viennent confirmer les doutes que nous avions. Un avocat lui demande si il est actuellement enquêté pour cultiver et trafiquer de la drogue, il le confirme mais se refuse à répondre à d'autres questions avec l'argument soutenu par l'opposition du Procureur. De ses réticences et de ses réponses, émerge un sordide personnage, celui d'un trafiquant avide avec un passé de marchand mesquin, qui vend à des prix de voleur, le miel, propolis, marijuana et qui sait quoi d'autre (qu'est qu'il pouvait faire par exemple avec toutes les munitions qui ont été retrouvé dans sa maison?) et trafique avec la vie des camarades. C'est un dégoût d'être humain qui n'a même pas de remord quand il couvre son infamie avec sa mère! Il dit en effet qu'il a collaboré pour sa mère!

La comédie étudiée et méditée par l'infâme, qui s'excuse carrément avec Bocassini quand sa mémoire flanche, durant toute la journée il se trompe a plusieurs reprises: au début il ne reconnaissait pas les camarades, maintenant il reconnait tout, au début il ne se rapellait pas de la motocyclette du camarade Andrea après il s'en rappele, tandis que durant le premier interrogatoire il avait affirmé que les armes lui étaient parvenues en 2006, durant l'audience il dira qu'elle lui sont arrivé en 2000 et d'autres choses du même genre. L'audience arrive à sa fin quand l'avocat Pelazza demande à Rossin de reprendre quelques unes de ses déclarations où il ne sait pas où et quand les faits se sont produits. « Peut être entre les longues pauses entre un interrogatoire et un autre pendant qu'il n'était pas verbalisé?» demande Pelazza. Ici la colère de Bocassini arrive à son paroxisme obligeant jusqu'au juge à le faire taire pour laisser finir l'avocat bien que l'heure soit tardive, il est obligé d'interrompre l'audience et de convoquer l'infâme pour une nouvelle vidéo conférence le 22 janvier. Rappelons qu'il est très probable que les camarades soient transférés à la prison de confinement Siano Catanzaro, nous invitons à maintenir au plus haut niveau la solidarité, qui c'est exprimé durant toutes les audiences, s'exprimant de diverses et nombreuses formes. Nous vous invitons à être nombreux en janvier pour saluer les camarades qui probablement transféré, durant un mois il n'aura pas de visite vu les difficultés de distances et d'argent.

Nous donnons rendez-vous pour l'audience du 23 janvier et celle du 22, qui sera la reprise des audiences après les fêtes de Nöel, les camarades en seront pas présents dans la salle car comme ils ont déclarés, ils en veulent d'aucunes manières légitimer l'infâme.

Durant cette audience seront entendus même Ichino, « rouge » comme le Procureur. L'unique rouge que peut montrer ce personnage est de son visage rempli de honte qu'ils ont montré à la classe et au prolétariat tout entier!

**La solidarité est notre arme, dans l'unité nous vaincrons!**
**Tous à l'audience du 23 janvier!**





ciblés avec d'autres encore comme ceux luttant pour l'autodétermination des peuples (Basques, Corses, etc.). Georges Abdallah symbolise bien l'arbitraire d'une justice aux ordres: règles de procédure bafoués par des dépassements continuelles des délais d'examen de sa septième demande de libération conditionnelle (déposé il y a 18 mois), juridiction refusant de se prononcer en appel de cette demande en décidant de le convoquer directement devant cette commission basée à la prison de Fresnes le 4 septembre prochain.

Cette hystérie sécuritaire est une provocation de plus de la part de la réaction capitaliste car des militants politiques résolus dérangent l'État bourgeois par leur engagement et leurs refus absolus de subir l'oppression.

**LIBERTE POUR GEORGES ABDALLAH ET TOUS LES MILITANTS PALESTINIENS ET LIBANAIS!**
**NON A LA RETENTION DE SURETE !**
**TROUPES FRANCAISES HORS DU LIBAN !**
**HALTE AUX MASSACRES IMPERIALISTES ET SIONISTES AU MOYEN ORIENT !**

*Manifestation devant la prison de Fresnes*

Depuis 25 ans Georges Abdallah est en prison. Arrêté le 24 octobre 1984 et condamné en 1987 à la réclusion criminelle à perpétuité pour complicité dans l’exécution du responsable du MOSSAD en France et de l’attaché militaire étatsunien à Paris, c’est un militant communiste libanais qui, à travers les Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL), a lutté avec acharnement contre les criminels impérialistes et leurs valets sionistes.

En juin 1982 la seconde invasion sioniste commence (Georges a été blessé durant la première invasion en 1978) et son cortège de tueries et de bombardements sauvages contre la population civile ; la capitale Beyrouth (la partie ouest) est quasiment détruite sans réaction internationale.

La résistance palestinienne est contrainte d’évacuer, c’est un signal pour les bourreaux qui assassinent sans vergogne dans les camps de Sabra et Chatila ; énième crime de l’ennemi sioniste et de ses complices de la droite libanaise.

La paix revenue en 1990 au Liban n’empêche pas les frappes meurtrières de l’aviation sioniste comme en 1993 et à Cana en 1996 où des civils sont tués à l’intérieur même d’une base de l’ONU.

Cette sombre litanie continue puisque dix ans après une nouvelle agression anéantie un pays qui se relève difficilement de quinze ans de guerre civile. L’horreur se répète à Cana comme ailleurs. La résistance parvient cependant héroïquement à infliger une défaite au cheval de trois de l’occident : les batailles de Bint-Jbeil et Marjajoun symbolise les revers sanglants de l’ennemi sioniste bardé d’armes ultras sophistiqués.

Ne parvenant pas à imposer ses vues impérialistes au peuple libanais, l’occident et ses alliés du gouvernement et des partis libanais pro occidentaux tentent un coup de force au mois de mai dernier. Le résultat est une déconfiture sur toute la ligne pour les diviseurs et les corrompus à la solde des impérialistes. Mais il ne faut s’y méprendre l’axe américano-sioniste n’a surement pas dit son dernier mot…les provocations des sionistes se sont multiplient ces dernières semaines.

Malgré tous ces obstacles et des intérêts parfois divergents, le Liban, et des pays comme l’Iran, la Syrie ou la résistance palestinienne font face courageusement aux menaces sionistes et ses complices.

Pour Georges Abdallah la situation n’est pas forcement plus enviable. La loi du 25 février sur la rétention de sureté entraine une suspension de l’examen de son appel au rejet de sa septième demande de libération conditionnelle (il est libérable depuis 1999). Transféré à la prison de Fresnes comme d’autre prisonniers révolutionnaires pour six semaines au Centre national d’observation (CNO), il est contraint de subir toute une série d’examens médicaux et psychiatriques afin de déceler une prétendue pathologie susceptible d’entrainer un risque de récidive. Outre le fait qu’il est régulièrement suivi par des psychiatres sans ceux-ci n’eurent jamais décelés une quelconque maladie, ce nouveau dispositif poursuit en réalité un autre objectif moins avouable mais logique avec la mentalité de ce pouvoir réactionnaire et bourgeois : celui de démontrer qu’un révolutionnaire est forcement fou et donc dangereux pour la « sécurité public ».

Alors que pour lui défendre et combattre un système oppressif et impérialiste constitue une nécessité révolutionnaire dans la guerre de classe.

Ce raisonnement est autant plus absurde que le cas de Georges est éminemment politique et relève des rapports de force internes entre les puissances impérialistes et entre ces puissances et les pays du Moyen Orient. Il suffit d’ailleurs de le constater avec des exemples d’élargissement de prisonniers palestiniens, iraniens, libanais, etc. :**27 juillet 1990 :** libération par la France et expulsion vers l’Iran d’Anis Naccache condamné à la perpétuité en 1982 pour une tentative d’assassinat contre l’ancien premier ministre du Shah d’Iran le 18 juillet 1980. Les pressions du régime iranien envers le gouvernement français ont permis cette libération

**Courant 2001 :** libération par la France et expulsion vers l'Arménie de Varoujan Garbidjian, militant de l'Armée secrète arménienne de libération de l'Arménie (ASALA) condamné à la perpétuité en 1985 pour l'attentat contre un comptoir de la compagnie Turkish Airlines à l'aéroport d'Orly le 15 juillet 1983, huit personnes sont tués.

**Courant octobre 2007 :** libération par Allemagne d'un militant iranien et d'un militant libanais emprisonnés à perpétuité en 1997 pour l'assassinat de quatre opposants kurdes à la république islamique d'Iran à Berlin en 1992. Il semble que ces libérations se soient inscrites dans un marchandage pour obtenir des informations sur le sort d'un aviateur sioniste capturé en 1986 au Liban.

**16 juillet 2008 :** parmi les cinq militants libérés par l'entité sioniste, Samir Kantar arrêté en 1979 et condamné cinq fois à la prison à vie en 1980 pour cinq assassinats de sionistes lors d'une opération commando. Là aussi cet échange se fait en contrepartie d'informations sur le sort de cet aviateur et des deux soldats capturés le 12 juillet 2006 en territoire sioniste.

**25 aout 2008 :** parmi les 199 prisonniers libérés, le plus ancien détenu palestinien Saïd Al Attaba en détention à perpétuité depuis 1977 pour avoir été l'auteur d'un attentat. Un autre Palestinien détenu depuis près de 30 ans, Mohammad Ibrahim Abou Ali, a été reconnu coupable en 1980 d'une attaque ayant coûté la vie à un sioniste, puis de l'assassinat d'un codétenu soupçonné d'être un délateur.

Ces cas illustrent bien que lorsque les aspects politiques entrent en jeux, les « coupables » se transforment rapidement en monnaie d'échange sans qu'aucune loi ou de quelconque texte juridique viennent parasiter les marchandages et autres conciliabules. La libération de ces prisonniers prouvent, pour qui en doute encore, la fausseté des valeurs de la démocratie bourgeoisie quand la raison d'état est plus forte.

Pour Georges Abdallah, comme par hasard, la justice avance des arguments absurdes alors qu'en faite elle est soumise à la pression du département d'état étasuniens et des rapports ineptes de l'ancienne DST qui a fusionnée avec les Renseignement généraux (RG) pour former le 1er juillet 2008 la Direction centrale du renseignement intérieur (DCRI).

Son identité politique reste la même, celle d'être un communiste internationaliste arabe. La justesse de ses positions s'affirme en réalité à mesure que le Moyen Orient s'enfonce dans la corruption et l'affairisme des pétromonarchies. L'intransigeance de Georges Abdallah sur ses principes marxistes signifie que son combat mené pour la justice sociale et une société socialiste et contre l'impérialisme soit toujours valable.

*Peintures murales et bombages pour les 25 ans d'emprisonnement de Georges Ibrahim Abdallah. Contre la rétention de sûreté et pour la Liberté de tous nos camarades*

## 30 années de prison pour Ahmad Sa'adat, secrétaire général du FPLP

*Vu sur http://www.secoursrouge.org*

Le 25 décembre un tribunal militaire israélien (siégeant sur une base militaire à Ramallah) a rendu son verdict contre le secrétaire général du Front Populaire pour la Libération de la Palestine, Ahmad Sa'adat: 30 années de prison. Ahmad Sa'adat est accusés à de multiples reprises d'atteintes à la sécurité nationale d'Israël, d'être dirigeant d'une organisation interdite, etc. Ahmad Sa'adat refuse de collaborer avec la justice israélienne. Il la dénonce comme illégitime, comme un instrument d'oppression du peuple palestinien.

L'autorité palestinienne, sous la pression des pays impérialistes, avaient emprisonné Ahmad Sa'adat à la suite de l'exécution du ministre israélien du tourisme par un commando du FPLP (à la différence des islamistes, les commandos du FPLP ne frappent que des militaires israéliens ou des responsable de l'État sioniste). La prison avait une garde internationale (US et britannique). Le 14 mars 2006, l'armée israélienne occupait la prison (les soldats US et britanniques laissant faire) et y enlevaient tous les prisonniers politiques palestiniens pour les faire comparaître devant ses tribunaux.



## Forum International de Beyrouth

Le seul fait que ce congrès international se déroule à Beyrouth, moins de deux ans et demi après l'agression de Tammouze (juillet) et de la défaite subie par les sionistes et leurs complices, est le meilleur hommage à la résistance des héros palestiniens en lutte à Gaza.

L'agression continue à Gaza depuis la fin du mois dernier, et tout ce qu'endure la population de bombardements et de mort arbitraire, n'est pas à séparer du siège qui l'affame depuis juin 2007.

L'ampleur de la destruction terrifiante n'est ni gratuite ni absurde, elle a les caractéristiques générales des guerres impérialistes actuelles, notamment dans la région du Proche-Orient: terreur globale accompagné de quelques initiatives « humanitair-istes » permettant aux collaborateurs locaux de camoufler leur complicité et leur trahison pour apparaître en habit de défenseur de la population qui veut les sauver de l'enfer de la mort et de la destruction, au travers de déclarations et traités.

Les représentants de l'Union Européenne jouent le rôle de parrain dans ce cadre, les Français en particulier.

A l'instant où Israël est récompensé pour son rôle dans la région par des relations privilégiées avec l'Union Européenne et les préparatifs à la participation de ses forces armées dans les opérations de l'Alliance Atlantique en Méditerranée et face à la Somalie, dans le même temps se multiplient les initiatives « humanitair-istes » européennes, après chaque agression israélienne, pour un cessez-le-feu, pour désarmer les populations et ses organisations et instaurer une surveillance impérialiste directe sur chaque région limitrophe de l'entité sioniste, et cela naturellement avec la complicité et la bénediction « des régions arabes modérées ».

Tout cela se passe sous un bombardement médiatique intense qui transforme la guerre contre « un camp de détention » avec des avions F15 et F16, en une simple opération militaire, qui fait de la réédition de la résistance et sa soumission aux volontés de l'occupant la condition pour obtenir un soutien officiel arabe et international.

Quel sens peut prendre une solidarité qui ne soit pas une solidarité de résistance à l'occupant ? Celui qui veut étrangler les résistants et défend l'idée de leur enlever toute arme, est solidaire de l'agression et non de la population. La lutte contre l'occupant est un droit naturel acquis par les luttes des peuples et des populations et ratifié par des « conventions » internationales. La solidarité « humanitaire » avec les peuples et les populations opprimées est une solidarité avec ses luttes et ses résistances face à l'oppression et à l'occupation, pour sa liberté et la liberté de ses foyers.

Les milliers de manifestations de colère et de soutien dénoncent le silence des dirigeants du monde arabe et du monde occidental « démocratique et civilisé » et affirment la présence de la Palestine comme cause et épreuve de la population arabe et mondiale. L'agression de juillet 2006 contre la population du Liban et sa résistance ainsi que l'agression actuelle contre Gaza s'inscrivent dans la même politique impérialiste pour soumettre la population de la région et contrôler ses ressources.

Dans les deux cas, après l'échec des forces réactionnaires locales à réduire les forces du refus et à les isoler, l'ennemi sioniste met en œuvre sa machine de guerre destructrice pour accomplir la mission principale qui consiste à détruire les foyers de résistance et imposer des solutions réactionnaires et de capitulation.

Les combattants libanais ont résisté et ont fait échouer l'agression de juillet 2006. Leur lutte a joué un rôle déterminant pour jeter le « projet du grand Orient » à la poubelle de l'histoire et préparer la population arabe et palestinienne en particulier, à une résistance dont nous observons les prémisses à Gaza et dans quelques villes arabes voisines. Cette résistance jouera un rôle actif face au projet impérialiste européen « d'Union pour la Méditerranée ». Cette résistance a généré une situation de solidarité non négligeable sur le plan mondial. Il est clair pour tout le monde que la résistance des combattants sur le terrain démasque la fausseté du soutien officiel arabe et l'hypocrisie du discours impérialiste sur la solidarité « humanitair-iste » et crée des circonstances propices au développement d'un mouvement de solidarité combattante parmi les forces et les classes/catégories sociales hostiles au mécanisme de colonisation impérialiste et à l'oppression capitaliste au niveau du monde arabe et du monde musulman et sur un plan international.

**Oui à la solidarité internationaliste contre l'agression sioniste !**
**Honte aux complices et aux traîtres !**
**Victoire aux peuples et aux populations en lutte !**

Comme à l'accoutumée, la lecture des CV est édifiante. Un véritable inventaire à la Prévert. On y retrouve des éléments provenant d'autres procès, des « informations-accusations » de la police espagnole, des secrets médicaux et familiaux, etc.…Tout est bon à prendre pour accabler un peu plus les accusés. Le mot « indécence » est inconnu de la Police comme de la «Justice »

Mardi 16 décembre, sixième jour. Entièrement réservé à l'Avocat Général, Christophe Tessier. Égal à lui-même, il met la barre toujours plus haut, comme on peut s'y attendre et comme on le lui demande sans aucun doute. Mais quand on connaît un peu l'individu, il ne fait aucun doute que sa hiérarchie n'a pas besoin de lui donner des instructions pour qu'il agisse ainsi. Réquisitions extravagantes.

Mercredi 17 décembre, septième et dernier jour. Plaidoiries des avocates, délibéré et verdict.
La défense dénonce-une nouvelle fois- le caractère exorbitant des réquisitions, le vide des dossiers, le caractère politique du procès, l'attente d'un geste d'ouverture qui ne vient jamais. Une nouvelle fois, une fois de plus, une fois de trop.

Quand la délibération est finie et que la séance est ouverte pour en terminer, les preso ne sont pas là. Contrairement à ce que diffuse l'AFP, non pas parce qu'ils ont « refusé d'entendre le verdict », mais parce qu'ils ont refusé une nouvelle fouille avant de re-pénétrer dans la salle.
A voix basse et sans micro, le Président annonce les condamnations, apportant quelques corrections à la plupart des réquisitions:

- Laurenxa Guimon : 17 ans, avec confusion des peines pour 2 dossiers (Réquisitoire ; 20 ans + incompressibilité 2/3)
- Iñaki Ezparza Luri : 19 ans (au lieu de 20 + 2/3)
- Iñigo Elizegi Erbiti : 15 ans (au lieu de 20+2/3)
- Jose Candido Sagarzazu Gomez : 10 ans (au lieu de 14+2/3)
- Mikel Illaramendi Zabaleta : 10 ans (au lieu de 12+2/3)
- Jose Campo Barandiaran : 10 ans avec confusion des peines pour 2 dossiers (au lieu de 11+2/3)
- Innociencio Soria Valderrama : 10 ans (demande identique +2/3)
- Mikel Uzkudun Lizaur : 6 ans (au lieude 7+2/3)
- Ismael Berasategi : 6 ans (au lieu de 7+2/3)
- Igor Letona Biteri : 6 ans (au lieu de 7+2/3)
- Claude Recart : 3 ans (au lieu de 5)

Pour les condamnés n'ayant pas la citoyenneté française (tous sauf Laurenxa et Claude) , une peine supplémentaire : interdiction définitive du territoire français.
*
Il n'y avait rien à attendre de positif de ce procès. Nous en avons eu la confirmation. L'objectif visé par l'État français a été atteint au terme d'une nouvelle mascarade qui n'avait de procès que le nom : de nouvelles condamnations de Résistants basques, qui n'auront comme seul effet que de durcir un conflit qui n'a que trop duré, un conflit pouvant être réglé facilement, mais que des politiques irresponsables veulent poursuivre à tout prix et par tous les moyens, au nom du Nationalisme dominateur (français et espagnol), au mépris de la Démocratie et du Droit d'un Peuple, du Peuple Basque, à disposer de lui-même. Un seul élément est à retenir et à méditer : la déclaration faite par les accusés : un appel à la Paix et à la Démocratie, un appel à la Résistance pour y parvenir.

***Correspondance Txalaparta Irratia***

# Halte à la terreur de l'État fasciste espagnol!

**Après neuf mois passé en prison, Carlos Cela le dernier des cinq arrêtés en janvier 2008 du Secours Rouge International Espagne fut remis en liberté. Neuf mois, durant lesquels l'État fasciste s'est entêté à vouloir en finir avec la solidarité avec les prisonniers révolutionnaires, depuis l'intérieur où notre camarade Erlantz a été victime d'agression physique. Depuis l'extérieur, en renforçant des lois déjà largement répressives. A la loi des partis toujours en vigueur, qui interdit des partis comme Batasuna, le PCE(r) et différentes organisations qui soutiennent les luttes de libérations nationales et les militants de la lutte de classe, se sont rajoutés des lois comme les « 60 ans de liberté surveillée » pour les prisonniers politiques avec des dispositifs électroniques à l'appui... ni le generalisimo Franco n'est allé si loin... le disciple surpasse son maître?**

## Compte rendu du collectif de prisonniers politiques formé par des militants du SRI, PCE(r), GRAPO

Décembre 2008: le collectif est composé de 40 personnes; 24 hommes et 16 femmes à l'intérieur duquel il y a un militant du Secours Rouge International -SRI-, 17 du Parti Communiste Espagnol (reconstitué) -PCE(r)- et 22 autres du Groupe de Résistance Antifasciste Premier Octobre -GRAPO-.
En outre, en situation de « liberté » provisoire jusqu'au jugement, bien qu'ils soient passés par une étape de prison, on trouve 10 autres militants, 5 du PCE(r) et 5 du SRI .

La politique de criminalisation et de répression, dans laquelle s'inscrit la dénommée « Politique de Dispersion Pénitentiaire » (ainsi appelée en Espagne, mais qui connait d'autres noms dans d'autres pays) fait que nous ayons eu des prisonniers jusque dans 3 pays, Espagne, France et Italie dispersés dans 25 prisons tous en « premier degré de régime spécial » c'est-à-dire le plus haut degré d'isolement carcéral. Les similitudes entre prisons se résument au fait que la plupart d'entre eux se trouvent dans des quartiers différents, ce qui se traduit par un isolement total des prisonniers politiques du collectif. Il y a des cas où par exemple des prisonniers du collectif qui sont emprisonnés dans le même établissement pénitencier depuis plusieurs années ne se sont jamais même croisé.
Une autre situation alarmante qu'il faut dénoncer est celle de l'application de facto de la condamnation à perpétuité, bien qu'ils devraient déjà être en liberté, leurs peines prononcées étant accomplie. Déjà, il y a 5 militants du Collectifs qui ont été condamnés à vie : - Miguel Angel Bergado Martinez : 28 ans de prison, condamnation accomplie mais il s'est vu appliquer la condamnation à perpétuité qui signifie de fait l'accomplissement intégral jusqu'en 2011; - Xaime Simon Quitela : 24 ans de prison, peine accomplie, mais s'est vu appliquer la condamnation à perpétuité qui signifie de fait l'accomplissement intégral jusqu'en janvier 2015; - Suso Cela Seoane : 19 ans de prison, peine accomplie, mais qui s'est vu appliquer la perpétuité jusqu'à l'année 2020. Rappelons qu'il fut séquestré par le GAL de Roldan en janvier 1990, drogué et torturé avant d'être remis en liberté, parce qu'il n'avait pas l'information que l'État demandait. Ses ravisseurs, gardes civils du Service d'Information, n'ont pas été condamnés, mais bien promus; - Maria Jesus Romero Vega : 19 ans de prison, peine accomplis. S'est vu appliquer la condamnation à perpétuité de fait, jusqu'en 2020; - Olga Oliveira Alonso : 18 ans de prison, peine accomplie. S'est vu appliquer la condamnation à perpétuité de fait, jusqu'en 2020.
Quant à la situation sanitaire, nous rappelons qu'il y a 4 prisonniers qui ont des maladies graves et incurables et sont emprisonnés de fait : - Manuel Pérez Martinez, Secrétaire général du PCE(r), âgé de 64 ans, 16 ans de prison et trois fois condamné. Il souffre de graves troubles oculaires, une hernie de hiatus et une grave faiblesse générale due à sa situation brutale d'emprisonnement et d'isolement. Il s'agit du seul plus grand dirigeant d'une organisation communiste depuis Dimitrov qui a été prisonnier en deux pays, uniquement pour une militance POLITIQUE. Il été jugé pour toutes et chacunes des actions du GRAPO des dernières années. Acquitté pour tout cela, il reste en prison; - Maria José Banos Andujar, militante des GRAPO, 15 ans de prison en deux fois. Elle nécessite une greffe du foie et souffre du H.I.V. et en situation d'emprisonnement, elle ne bénéficie d'aucun traitement; - Manuel Arango Riego, militant du PCE(r), âgé de 62 ans, 7 ans de prison en deux fois. Il souffre d'une grave sciatique chronique qui l'empêche d'effectuer le moindre travail au minimum normal. De graves problèmes de mobilité exigent l'aide d'un autre prisonnier politique. Hypermédicalisé;- Carmen Munos Martinez, militante du PCE(r). trois condamnations: 26 ans de prison . Elle souffre d'un cancer du sein dont elle devrait être opérée et se soumettre à de dures sessions de chimiothérapie et autres différentes sessions de rééducation, préjudiciables à sa santé. Surmédicalisée ,
Quant à la situation dans les prisons, la majorité absolue des prisonniers révolutionnaires ont leurs communications, appels téléphoniques et visites contrôlées. En règle générale, ils leur est seulement permis d'envoyer deux lettres par semaines et trois appels téléphoniques de 5 minutes à leurs familles. Les visites durent entre 40 et 50 minutes chaque semaine et ne sont pas cumulables. Presque tous les militants du Collectif souffrent en plus de la dispersion géographique due à sa nationalité ou région d'origine. Les Galiciens en prison en Andalousie, les Basques, idem; Les andalous en prison dans le Nord, les madrilènes, à Valence, et ainsi successivement. C'est un châtiment infligé à leurs familles et amis qui vont les visiter, puisque pour une rencontre de 40 minutes, il doivent effectuer un voyage

par exemple de 2.200 kilomètres (Santurtzi – Algeciras), au moins deux jours et des centaines d'euros de frais. En outre des accidents qui viennent se produire par la dispersion, le dernier à Grenade de amis de prisonniers politiques en février 2007. La situation alimentaire est une autre arme de tentative d'extermination. Mauvaise nourriture, aliments périmés (y compris les dons aux prisonniers politiques malades), économat carcéral à pris prohibitifs, bien plus élevés que dans la rue, avec lesquels les maladies buccodentaires et d'estomac sont quelque chose de déjà chronique dans l'immense majorité des cas. Sans parler des différentes prisons avec les invasions de rats et de cafards.

COMITES POUR UN SECOURS ROUGE INTERNATIONAL.

*(Le Secours Rouge France est reconnu par le SRI Espagne comme un comité à part entière, dû aux relations fraternelles qu'il développent avec ses paires espagnoles. Bien que le SRI-Espagne se soit retiré de la Commission pour un SRI composé par les sections Belge-Suisse, le SRF est partie prenante du processus de Bâle).*

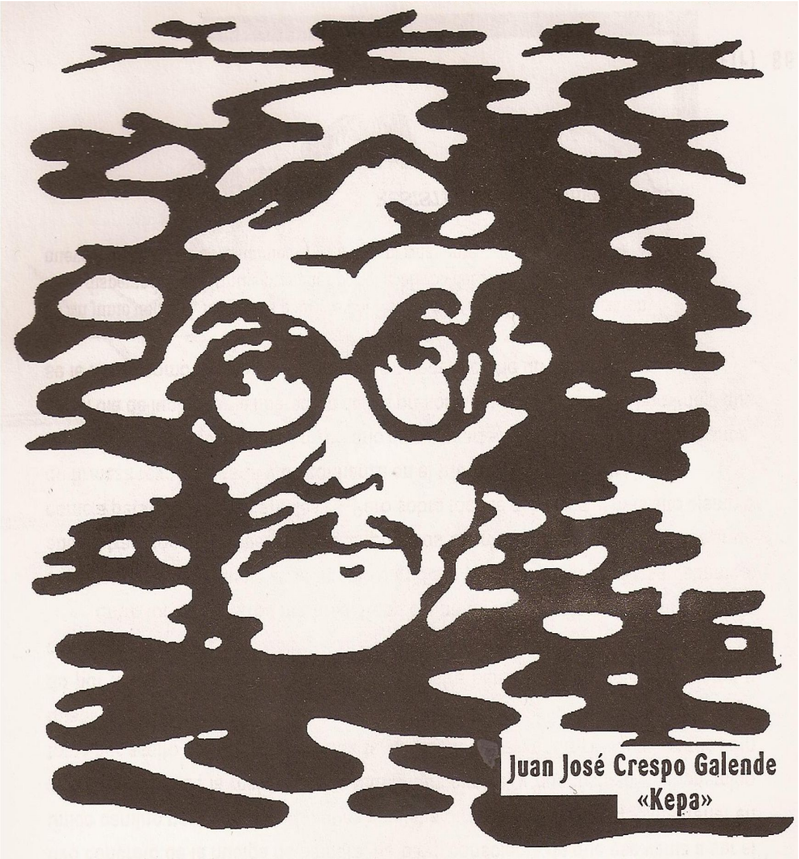


Le 19 Juin 1981 Juan José Crespo Galende, « Kepa » militant du PCE(r) meurt après 90 jours de grève de la faim, pour dénoncer les conditions inhumaines de l'isolement carcéral.

**Libérons Manuel Perez Martinez « Arenas »!**

**Amnistie totale pour tous les Révolutionnaires et Anti fascistes!**

Manuel Pérez Martínez, “Arenas”, est enfermé actuellement dans les cachots de la prison de Meco, isolé du reste des prisonniers politiques. Plusieurs procès à son encontre sont en cours dans leTribunal d'exception de l'Audience NAZIonale. Se cachant derrière la Loi fasciste des Partis, ils essayent de criminaliser les activités politiques du PCE(r) et de condamner Manuel à vie pour le simple fait d'être le Secrétaire Général de ce Parti.

Manuel a été emprisonné durant plusieurs années en France sous l'énorme pression exercée par l'État espagnol sur le français, il fut détenu et condamné à 8 ans de prison pour appartenance à une “association de malfaiteurs” Cette sentence aux yeux des gouvernements espagnols leurs apparu insuffisante et, de ce fait, ils l'ont accusé sans aucune preuve d'avoir participé dans différentes actions armées.

Le régime monarco-fasciste espagnol et leurs juges prévaricateurs savent très bien que Manuel n'a participé à aucune action armée ni en a donné l'ordre. Comme dirigeant d'un Parti communiste, son travail a toujours été de type politique et idéologique: d'éclaircissement du chemin à suivre pour arriver à une société socialiste puis au communisme et de

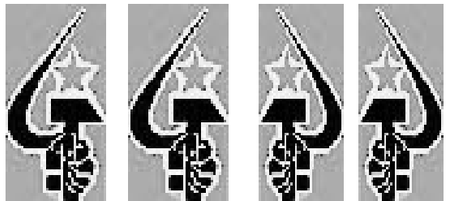





l'Europe au même titre que la France, ou qui le feront prochainement. Demain ce sera probablement le tour de l'Écosse, du Groenland. C'est l'avenir qui attend les Basques, les Catalans, les Corses et les autres peuples, grâce à nos luttes. Parce que la grandeur ne se mesure pas en kilomètres carrés, ni en nombre d'habitants, et encore moins en pays et territoires conquis, colonisés, et en êtres humains obligés à renier leur propre culture.

Nous voudrions que vous fassiez part de tout ceci au Peuple français que vous dites représenter.

Nous voudrions dénoncer fermement la répression de l'État français contre le Pays Basque, interdisant notre langue, empêchant que notre culture puisse se développer normalement, que nous puissions profiter de nos ressources naturelles et économiques en liberté et en solidarité avec nos voisins. Nous dénonçons particulièrement la politique du tout répressif contre les citoyens basques qui ne fait que remplir les prisons françaises.

Quant à nous, nous refusons de participer à cet acte prétendument judiciaire où tout est décidé d'avance.

Vous pouvez nous condamner, mais vous ne pourrez pas nous juger.

Tant que votre répression ne s'arrêtera pas, vous n'aurez que l'expression de notre profond mépris.

**- Autodétermination pour le Pays Basque !**
**- Amnistie pour les prisonniers politiques basques!**
**- Gora Euskal Herria askatuta !**
**- Gora Euskal Herria sozialista !**
**- Gora ETA !** »

Il ne s'agit pas là seulement d'un message particulièrement clair et précis adressé aux autorités françaises, en son nom propre et au nom de ses camarades présents. C'est un message politique particulièrement important, grave et sérieux, que ces mêmes autorités françaises feraient mieux d'entendre et de prendre en compte, plutôt que de continuer à se boucher les yeux et les oreilles.

La fin de sa déclaration entraîne les applaudissements du public qui manifeste ainsi avec force sa solidarité avec ce qui vient d'être dit. Chant du Gudari. Interruption de séance.

La séance de l'après-midi reprend sans les preso, ceux-ci ayant refusé, comme la veille, de se soumettre à une deuxième fouille. Le public, averti avant même d'avoir pu pénétrer, décide de ne pas suivre les débats dans de telles conditions.

Jeudi 11 décembre, troisième jour de procès. Durant la matinée, les experts se succèdent à la barre : armes, dispositifs électroniques et explosifs, etc...

Avant de lever la séance, le Président indique qu'il a, avec l'Avocat général, recherché une solution au problème des doubles fouilles, leur hiérarchies respectives ayant été informées. Il espère que tout va rentrer dans l'ordre rapidement. Jose Campo répond que les preso ont fait plusieurs propositions, allant même jusqu'à suggérer de rester dans la salle d'audience pour manger. Il précise que si les preso refusent de participer aux débats, ils désirent néanmoins y assister.

A la reprise, le public pénètre dans la salle et attend….attend…

Finalement le Président ouvre la séance et annonce que les preso refusent de rentrer (en vérité de se soumettre à une double fouille). Le public se lève et, une nouvelle fois entonne le Chant du Gudari avant de quitter la salle. Interruption de séance. Le procès reprendra une nouvelle fois sans les accusés et sans le public.

Vendredi 12 décembre, quatrième jour. Arrivé du Pays Basque, en bus (à partir d'Iruñea) et par le train, un public nombreux (environ une centaine de personnes) s'est présenté à l'entrée de la salle. Peu ont pu pénétrer dès l'ouverture de la salle, et c'est par roulement et pour un court instant que les personnes ayant fait un si long déplacement ont pu venir saluer les leurs.

Contrairement aux autres jours, la défense a pu obtenir du Président la prolongation de la séance du matin et la suppression de la séance de l'après-midi, ce qui a permis de résoudre le problème de la deuxième fouille. Vers deux heures, l'audience a été suspendue jusqu'à lundi et une puissante acclamation du public, dans et hors de la salle a salué les preso. Le nombre des preso dans les prisons françaises n'a jamais été aussi grand que ces temps derniers, les procès de plus en plus durs et nombreux et, malgré tout cela, la mobilisation pour le soutien aux prisonniers ne faiblit pas. C'est le constat objectif qui a pu être fait ce jour là tout particulièrement.

Lundi 15 décembre, cinquième jour. Une seule séance, entièrement consacrée à l'examen du CV de chacun des accusés. Les accusés continuent de refuser de s'exprimer et refusent même de s'identifier quand le Président s'adresse à l'un d'eux en particulier. Comble de malchance : les accusés ont changé de place par rapport au premier jour. Incapable de mettre un visage sur un nom, il décide que pour le lendemain ils devront être remis à leur place initiale.

# Une nouvelle parodie de procès

Depuis mardi 9 décembre 2008, s'est déroulée une nouvelle parodie de procès ayant pour objectif, comme le passé l'a démontré de façon systématique et comme cela vient d'être confirmé, de condamner des militants politiques basques.

Les deux premiers jours se sont déroulés presqu'à l'identique. Le mardi matin, devant une salle pleine, et après l'appel des prévenus, a commencé la lecture de l'acte d'accusation. A la reprise de l'après-midi, les preso ont refusé fouille (ils en avaient eu une première le matin et n'avaient pas quitté le Palais de justice depuis) avant de rentrer dans la salle d'audience. Constat d'huissier fait, le Président du tribunal décide de reprendre la séance sans les preso. Protestations du public qui, debout le poing levé, entame le « Chant du Gudari ». Interruption de séance. Le public sort et décide de ne pas revenir en solidarité avec les preso. Le procès continue.

***Au banc des accusés :***

- Ismael Berasategui Escudero.
- Iñaki Esparza Luri.
- Igor Letona Biteri
- Mikel Uzkudun Lizaur
- Mikel Illaramendi Zabaleta
- Jose Candido Sagarzazu Gomez
- Inociencio Soria Valderrama
- Jose Campo Barandiaran
- Iñigo Elizegi Erbiti
- Laurenxa Guimon

Ainsi que Claude Recart, comparaissant libre.

Le mercredi matin, l'audience reprend en présence des preso, ceux-ci, comme la veille, ayant accepté la fouille à l'arrivée. Fin de la lecture de l'acte d'accusation et résumé, par le Président des 44 chefs d'accusation concernant chacun un ou plusieurs accusés. Le magistrat donne la parole aux accusés et c'est Jose Campo qui prend la parole dans une déclaration qui a été l'élément le plus important à retenir de ce procès.

« Vous pourrez nous condamner, mais vous ne pouvez pas nous juger ! ». « Vous nous avez amenés dans cette salle pour nous juger au nom du Peuple français. Avant tout, nous voulons vous avertir que votre tâche relève de l'impossible et que tous vos efforts seront peine perdue, parce que nous, combattants basques, avons décidé volontairement de donner le meilleur de nous-mêmes, et c'est le Peuple basque, et lui seul, qui peut nous juger. Vous, magistrats de la République française, vous pouvez nous condamner, même lourdement comme vous avez pris l'habitude de le faire, mais vous ne pourrez jamais nous juger.

Cependant, profitant de l'occasion qui nous est donnée, nous voudrions nous adresser au Peuple français dont vous êtes les représentants dans cette Cour, afin d'éclaircir quelques réalités qui lui sont occultées.

Tout d'abord, nous voulons souligner que ce qui nous a amené à lutter par les armes, c'est l'existence d'un conflit entre notre Pays, Euskal Herria, et le Royaume d'Espagne ainsi que la République française. Ce conflit étant de nature politique, sa résolution ne viendra que par la mise en place de mesures politiques accordées lors d'un processus de négociation qui impliquera tous les acteurs sans aucune exclusion.

Au Pays Basque il existe déjà un large consensus autour des points minima pour qu'un tel accord ait lieu : la reconnaissance du Droit à l'Autodétermination, pour l'ensemble des citoyens, et la reconnaissance du territoire basque dans son ensemble, par delà les frontières administratives et étatiques. Ce sont des points incontournables de nature absolument démocratique.

Une des sources du conflit politique réside dans la négation systématique faite aux citoyens basques d'exprimer en toute liberté leur choix politique pour leur Pays. Choix nié actuellement tant par la Constitution espagnole qui vient de fêter ses 30 ans, que par la Constitution française.

-Laisser s'exprimer et décider les citoyens basques en toute liberté.

-Garantir le respect de leur choix une fois celui-ci exprimé.

Voilà les raisons de notre lutte.

Voilà les raisons de notre paix.

Nous, prisonniers politiques basques, nous sommes des otages de la France et de l'Espagne. En ce moment nous sommes plus de 750 dispersés dans vos geôles. Et nous savons que tant que les dirigeants de États qui oppriment notre Pays ne se résoudront pas à marcher dans la voie du dialogue et de la négociation, il y aura des Basques qui lutteront pour leur patrie, comme le font partout dans le monde les citoyens qui résistent à l'envahisseur de leur terre, comme l'ont fait les citoyens français devant les nazis ou comme l'ont fait les fellagha algériens devant vos forces armées.

Nous savons que le dernier prisonnier politique basque sortira libre le jour où la résolution de l'actuel conflit sera en voie de résolution. Nous sommes les premiers à souhaiter que ce jour arrive.

Nous, combattants basques, nous sommes fiers de notre combat, d'avoir répondu à l'obligation de tout un chacun à défendre son Pays avec toutes les armes à notre disposition. L'organisation Euskadi Ta Askatasuna (Pays Basque et Liberté) nous a donné cette occasion et nous sommes fiers de l'avoir acceptée, malgré tous les efforts et sacrifices que cela comporte. La liberté de demain vaut les souffrances d'aujourd'hui.

La République française comme tous les États impérialistes, a éduqué ses citoyens à regarder au loin. Qui n'a pas vu la France s'insurger sur le sort des Tibétains soumis à la toute puissante Chine ? Alors qu'elle reste aveugle devant ce qui se passe à l'intérieur de ses frontières imposées, au Pays Basque, en Corse, en Polynésie, en Bretagne.

D'autre part, ces mêmes citoyens, quand ils regardent au loin, sont incapables de voir, de comprendre les changements politiques qui sont en train de s'opérer dans le monde et même près de chez eux,ici en Europe. Les différents processus d'indépendance qui ont eu lieu en Europe et qui se dessinent dans un avenir proche, donnent raison à notre lutte.

Avant-hier, c'était le tour des Républiques baltes, hier l'ex-Yougoslavie a donné naissance à de nouvelles entités qui font partie de

direction politique de l'ensemble des organisations qui constitue le Mouvement de Résistance Antifasciste.

Comme il l'a déclaré en France, il se reconnaît "coupable du délit d'être communiste depuis l'âge de 14 ans et d'avoir depuis combattu avec mes camarades, l'ordre injuste de la bourgeoisie... Tant qu'il me restera des forces et dans la mesure que les circonstances que je vis me le permettront, je continuerais cette lutte contre les ennemis les plus féroces de ma classe et de l'humanité toute entière".

Plusieurs années se sont écoulées depuis. Mais, ses paroles de résistance sont toujours d'actualité, car nous assistons à une augmentation brutale de la répression politique: détentions indiscriminées de militants antifascistes et solidaires, d'avocats de prisonniers politiques, de communistes, de patriotes..., de condamnation sommaires du fait de rédiger des revues politiques, assassinats d'un jeune antifasciste à Madrid [NDT: Carlos tué à l'âge de 16 ans le 12 novembre 2007 par un militant du parti nazi Démocratie Nationale). La liste est interminable, ce qui vient argumenter la nécessité de résister et de faire front au régime monarco-fasciste de la bourgeoisie espagnole.

Manuel a consacré toute sa vie à défendre les intérêts de la classe ouvrière et d'autres secteurs populaires. Pour tout ceci nous avons l'obligation de conquérir sa liberté et de ne pas arrêter de lutter jusqu'à son obtention. Sortir Manuel des cachots de l'État espagnol signifie conquérir le droit des peuples à la résistance.

**LUTTONS TOUS POUR CONQUERIR LA LIBERTE DE MANUEL!**

**AMNISTIE TOTALE!**

**Comités pour un Secours Rouge International**

**Manuel Pérez Martínez, "Arenas", Secrétaire Général du PCE (r)**

Depuis très jeune, il a consacré sa vie à la lutte pour la cause du communisme. Plâtrier de profession, il a commencé à travailler très jeune. Toujours préoccupé par les problèmes qui touche sa classe, la classe ouvrière, il a milité dans les Jeunesses du PCE, au PCI et dans la OMLE, organisation d'où est né le PCE (r).

Depuis 40 ans, il a été l'artisan des plus importantes luttes idéologiques menées contre le révisionnisme, le réformisme et l'aventurisme à l'intérieur et en dehors du Parti, en défendant toujours la conception léniniste de l'organisation du prolétariat. De ce fait, il est clairement une référence pour le mouvement communiste international et pour le Mouvement de Résistance Antifasciste qui se développe dans l'État espagnol.

Il a publié de nombreux livres avec un contenu politique et idéologique clair,qui ne peut être ignoré par ceux qui se considère communiste, antifasciste ou de simple démocrate, car dans ces livres il aborde les principales causes de la crise politique, idéologique et économique de l'État fasciste et impérialiste espagnol et de la crise internationale que nous vivons aujourd'hui , ainsi comme de la manière réellement révolutionnaire d'en sortir.

*Somos*

*Somos como un torrente*
*que nace en las alturas,*
*arroyo de agua clara*
*que va creciendo en la*
*llanura,*
*corriente subterránea*
*siempre renovada,*
*jamás agua estancada.*

*Somos… vaya usted a saber*
*cuántos: los presentes,*

*/los ausentes,*
*los que se fueron*
*y tendrán que volver,*
*los que quisieron llegar*
*y no pudieron,*
*los que todavía no*

*/emprendieron*
*la marcha,*
*los que nada tienen que*
*perder.*

*Somos los que no*
*alcanzaremos*
*/el mar*
*pero permaneceremos en*
*/ la lluvia.*
*Somos los que aún habrán*
*/ de nacer.*

*Manuel Perez Martinez*
*Juin 1991*

## Historique de l'Association Solidarité des Parents et Ami-e-s des Arrêtés du 12/02/07 sur les audiences du procès en cours à Milan contre des camarades arrêté-e-s durant l'opération “Tramonto”.

*En premier plan, Alfredo Davanzo, ancien camarade et co-fondateur du Secours Rouge France, emprisonné actuellement en Italie*

A peine l’audience est ouverte qu’Alfredo Davanzo prend la parole pour annoncer que tous les détenus se retireront de la cage (lieu sordide où les détenus se trouvent durant toute l’audience, ndt) quand les soi-disant « collaborateurs de la justice » seront présents dans la salle, ces misérables individus et professionnels de la collaboration qui n’ont désormais rien à voir avec ce procès et avec les camarades. Il invite les juges à les appeler pour le procès de Ganzer (chef des Ros mêlé dans une affaire de trafique de drogue) et ajoute, en remettant à la Cour un communiqué intitulé « Nous ne nous serons pas un des leurs»: « A chacun ses amis »

Même un camarade qui est actuellement en arrêt domiciliaire intervient en disant qu’ils quitteront la salle. Durant la première partie de l'audience ils doivent être entendus même si d'autres témoins cités par le procureur, en premier lieu Giuseppe Di Cecco qui n'est pas présent, a envoyé un fax dans lequel il annonce qu'il fait valoir sa faculté de ne pas répondre (prévue pour les témoins mis en examens) il a décidé de ne pas comparaître.Ensuite deux temoins, toujours de l'accusation, font une mauvaise impression car, au lieu de confirmer les délirantes hypothèses délictueuses sur le prêt de leurs voitures à certains prévenus, le premier décrit les activités sociales du Centre Populaire Gramigna entre autre la fête de fin d'année et la lotterie, l'autre à la question de savoir quel était le véhicule qui lui appartenait, il répond qu'il n'a pas non plus le permis. Arrive ensuite un chef d'entreprise d'une société de gardiennage au sujet d'une tentative de vol qui a eu lieu en 1988. Continue ensuite la “famille” [en terme mafieux, ndt] Maniero: Giulio, Felice et leur chauffeur Zampieri. La défense proteste: ces faits n'ont absolument rien à voir avec ce procès! Leurs dépositions le confirment: Marinero dit que le vol de 1988 qui a porté préjudice à Mr Agnoletto a été commis par lui et dans lequel a participé Di Cecco (devenu son ami en prison et avec lequel il s'était évadé) et d'autres personnes qu'il ne connaissait pas.Le procureur général réfute les contestations de la défense en mettant en avant une partie de sa théorie délirante qui prétend faire l'unité entre délinquance et “terrorisme” se basant entre autre sur des témoignages de sources douteuses qui, selon lui, serait une “auto accusation écrite de forme autobiographique” par l'accusé Latino. Pour le démontrer il insiste sur ces témoignages qui prouverait que des camarades auraient des relations avec la bande des Maniero et le clan Fidanzati bien qu'elles aient été démenti par le propre Felice Maniero. Après beaucoup d'insistance et d'interminable débat sur le numéro de la photo qui est reconnu, le numéro 6 correspondrait au camarade Claudio Latino, Zampieri dit: “l'unique photo que je pourrais me rappeller de quelque chose est la numéro 6″. Et, au questionnement précis de la défense il répond: “il pourrait lui ressembler, je ne peux pas l'assurer avec certitude”.
Seul le journaliste du “Il Padova”, en battant en infamie même le “Gazzettino”, a décidé de faire une page entière sur les rapports entre “terrorisme” et la Bande Maniero en menttant de manière éhontée sur les conclusions qui ont émergé des débats de la salle.
Dans la dernière partie de l'audience la défense s'oppose à ce que le témoin principal du procès Valentino Rossin soit entendu par vidéo conférence. Il n'y a pas dans ce cas l'hypothèse prevue dans la normative de la loi pour que ces types d'auditions aient lieu, ce qui aboutira à postériori sur une demande de nullité et une dénonciation faite sur l'inconstitutionalité de l'application de la normative.
Pour lire les communiqués des camarades emprisonnés et de celui qui est en arrêt domiciliaire, veuillez vous reporter aux articles précédents.

**Audience du 10 décembre**

Dans la salle le camarade Ghirignghelli, traduit de la prison de Siano-Catanzaro où il est actuellement détenu grâce au Procureur général qui a demandé à nouveau son enfermement (il jouissait du soi-disant bénéfice du travail à l'extérieur après des décennies de prison), parce qu'il avait exprimé dans une communication (interceptée) le désir de s'en aller. Pour nous il s'agit d'un désir tout à fait légitime! Les questions du procureur révolte le témoin, elles sont formulées avec l'habituel style tortueux, la situation est ce qu'elle est, même si dans d'autres audiences il l'avait été taxé de « dangereux criminel ». Des questions sont faites sur sa vie et ses antécédents qui n'ont rien à voir avec les faits du procès. Aux protestations de la défense le procureur rétorque que ce type de question permet de cerner le personnage. C'est étrange que les même questions n'ont pas été faite à Maniero et associés!
Il en résulte que pour lui Maniero n'est pas un dangereux criminel, qu'il est maintenant un respectable patron avec un nouveau visage et un nouveau nom.





Un collaborateur qui a fait incarcérer ses subalternes avec lequel l'Etat a eu le soin de lui garantir l’intégralité de son patrimoine provenant de ses terribles activités délictueuses et qui aujourd'hui, comme d’autres patrons, exploite les ouvriers.

Ghiringelli a fermement nié toute relation avec le crime organisé et a affirmé pour sa part, qu'évidemment, durant les longues expériences de galère s’établissent des relations pendant les longues années de prison avec des personnes accusés pour des faits délictueux, mais ceux sont des relations humaines et non politique.
Alors est entendu Calogero Diana sur des faits qui ont eu lieu des années antérieures dans l'intention de construire une liaison entre les armes trouvées durant l'embuscade faite chez Valentino Rossin (unique collaborateur accusé dans ce procès , actuellement en liberté) et les armes que le témoin avait acheté quand il militait dans les BR. Un témoignage suggestif en effet comme dira la défense.
Ensuite est entendu un tailleur auquel un membre de la bande des Maniero avait demandé deux uniformes de la Brigade de répression des fraudes. L'intention du Procureur était de démontrer que c'étaient les même qui avaient été retrouvé durant l'opération faite chez Rossin, toujours pour affirmer la liaison entre le crime organisé et les camarades. Mais la tentative est ratée: "Ceux que vous m'avez montré sont mal fait, je ne pense pas l'avoir fait moi-même, je travaille mieux", « l'étoffe est épaisse ma machine ne pourrait pas la coudre ».
Seul Patanè a écrit dans le pseudo journal "Il Padova" que dans la salle a été confirmé que les uniformes fabriqués par le tailleur étaient les même que ceux retrouvés dans l'embuscade faite à Arzercavalli. La Cour rejette les oppositions faites à l'accusation pendant l'audience précédente sur les formalités d'écoute de Valentino Rossin, qui sera entendu par vidéo conférence.

**Audience du 15 décembre**

Des camarades et arrêtés domiciliaires, comme prévus, ne sont pas présents, seuls dans la salle se trouvent quelques observateurs, les parents aussi choisissent de ne pas légitimer ces infâmes. Les avocats de la défense demandent la révocation de l'ordonnance de la Cour sur les formalités d'écoute de Rossin, car elle est inconstitutionnelle. Le Procureur insiste sur les menaces mais est incapable de dire d'où elles proviennent. La Cour confirme donc la vidéo conférence. La même qui avait obligé l'installation de paravents et de gens cagoulés dans la salle, cette Cour tranche, on voit bien que la vidéo conférence montre le niveau de combat et fait partie des outils mis en oeuvre pour réprimer, de manière préventive à la situation actuelle.
Nous assistons alors à une comédie de Noël: les débats sont repris avec une salle vide (un peu semblable à celle de la Cour de Milan!) une récitation parfaite, parler d'une voix chantante, avec des fausses notes.
"Je suis Valentino Rossin, mon père était charpentier.", comme l'enfant Jésus !.. Il raconte alors sa vie de brave garçon qui a connu le pêché mais qu'il avait les armes et que les uniformes avaient seulement son ADN. Mais, pour lui comme il l'a signalé à son Procureur il est tout à fait naturel d'avoir des armes et de les cacher, comme l'ont fait les partisans, la Vénétie est pleine d'armes cachées rajoute-t-il.
Le Procureur l'appelle de temps en temps familièrement par Valentino mais à toute hâte se reprend et corrige en le nommant par Rossin et prudemment lui pose à maintes reprises des questions sur les différentes versions qu'il a donné durant son long interrogatoire qui a duré des mois dirigé par le chef de la digos de Padoue.
Changer constamment de version est une caractéristique de ce nouveau collaborateur et elle se manifeste de nouveau durant les dépositions, évidemment Rossin n'excelle pas en mémoire et intelligence, mais uniquement en infamie. Les débats qui sont repris après la pause mettent bien en évidence cet aspect. Il s'est trompé sur un point important pour mettre en cause les camarades sur un attentat survenu à Milan et, immédiatement après la pause le Procureur réitère la même question, comme il le fait invariablement, quand il n'a pas dit ce qu'attendait le Procureur, la réponse aussi change.
La défense pose la question pour savoir ce qui c'était passé durant la pause où si il a pu parler avec quelqu'un. Bocassini s'insurge! C'est inadmissible de penser que l'on lui est suggéré quoi que ce soit, la vidéo conférence sert aussi à ça! Avec une tonalité de voix qui varie entre basse et haute, caractéristique de celle de Bocassini, il convint la Cour, hystérique face à la défense, le publique et l'accusé, de mettre fin à l'audience.
C'est une véritable torture pour les observateurs des parents qui sont dans la salle par le dégoût que produit le personnage et à cause de l'acceptation de la vidéo conférence qui a empêché la défense d'exercer pleinement son rôle auprès du principal témoin de toutes les accusations ce qui a fini par révolter les camarades.

**Audience du 18 décembre**

L'audience du 18 décembre se développe en pleine effervescence consommatrice de Noël avec une grande partie de la station de métro recouverte d'affiche pro israëlienne: « des vacances où tout commence » dit la publicité. Rien de plus vrai ***(suite page 18)***